



PROGRAMME EMPRES

**(Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs
et les maladies transfrontières des animaux et des plantes,
composante Criquet pèlerin)**

EN REGION OCCIDENTALE

<http://www.clcpro-empres.org>

RAPPORT DE LA NEUVIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE

**Alger, Algérie
05 décembre 2013**

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit : électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division de l'information, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

© FAO 2013

Neuvième réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO

Alger, Algérie, 05 décembre 2013



- Participants -

SOMMAIRE

Préambule.....	4
1. Ouverture de la réunion.....	5
2. Election du Président et du vice-Président du Comité de pilotage, adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction.....	5
3. Etat d'avancement des démarches entreprises pour la recherche du financement de la phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014)	6
4. Présentation et validation des dépenses réalisées en 2013	7
5. Présentation et validation du Plan d'opération et du budget du Programme EMPRES-RO pour l'année 2014 (financements des Etats et des partenaires techniques et financiers -USAID, CLCPRO, FAO et autres sources de financements).....	8
6. Suivi des recommandations de la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage, validation des recommandations élaborées lors de la 12^{ème} Réunion des chargés de liaison et recommandations de la 9^{ème} réunion du Comité de pilotage.....	8
7. Date et lieu de la prochaine réunion	10
8. Adoption du rapport de la réunion.....	11
9. Remerciements et clôture de la réunion	11
Annexes	12
Abréviations et acronymes.....	66

PREAMBULE

1. Le Comité de pilotage du Programme EMPRES¹ de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région occidentale (RO) a tenu sa neuvième réunion le 05 décembre 2013 à Alger, Algérie, suite à la 12^{ème} réunion des chargés de liaison dudit Programme tenue également à Alger du 01 au 04 décembre 2013.
2. Ont pris part à cette réunion :
 - Les représentants des ministères chargés de la lutte antiacridienne des dix pays membres : Algérie, Burkina Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie.
 - le Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du Programme EMPRES de la même région (EMPRES-RO).
 - Les représentants du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).
 - Des membres de la délégation algérienne.
 - Les fonctionnaires du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO (ci-après dénommé « le Secrétariat »).
3. Les représentants de l'Agence française de développement (AFD), du Ministère des affaires étrangères (MAE) de la France, de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID -*United States Agency for International Development*), du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (CRC -*Commission for Controlling the Desert Locust in the Central Region*) n'ont pu assister à la réunion et se sont excusés.
4. La liste complète des participants est fournie en annexe 15.

¹ EMPRES : *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases - Desert Locust Component* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes - Composante protection des plantes.

1. Ouverture de la réunion

5. La cérémonie d'ouverture de la neuvième réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO a été présidée par Monsieur Fodil Feroukhi, Secrétaire général du Ministère de l'agriculture et du développement rural de l'Algérie. Elle s'est déroulée en présence de Monsieur Nabil Assaf, Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO -*Food and Agriculture Organization of the United Nations*) en Algérie, de Monsieur Mohamed Lemine Hamouny, Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO, de Madame Assitan Diarra-Thioune, Représentante résidente de la Banque africaine de développement (BAD) en Algérie, des représentants des ministères chargés de la lutte antiacridienne des dix pays membres, des représentants du Cirad et des fonctionnaires du Secrétariat.
6. Monsieur Nabil Assaf, Représentant de la FAO a d'abord pris la parole pour exprimer, au nom du Directeur général de la FAO, sa vive reconnaissance au Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire d'avoir bien voulu abriter la présente réunion et pour avoir offert toutes les facilités afin d'en assurer le plein succès.
7. Il a ensuite souligné qu'il a suivi avec intérêt les résultats fructueux de la 12^{ème} réunion des Chargés de liaison qui ont formulé d'importantes recommandations. Il souhaite que ces recommandations puissent être suivies d'effet afin d'atteindre les objectifs fixés à travers la mise en œuvre effective de la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin.
8. Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Fodil Feroukhi, Secrétaire Général du Ministère de l'agriculture et du développement durable de l'Algérie a souhaité une chaleureuse et cordiale bienvenue aux participants.
9. Il a ensuite mis en exergue la stratégie suivie par l'Algérie pour le développement de son agriculture à travers la mise en œuvre d'un vaste programme intitulé « Renouveau agricole et rural ».
10. Il a également salué l'immense effort déployé par les différents pays de la Région, les partenaires au développement et la FAO pour la mise en place de la stratégie de la lutte préventive. Une mention particulière a été réservée à la CLCPRO qui a su créer, soutenir et encourager depuis l'invasion de 2004, un important élan de solidarité régionale.
11. Il a saisi cette occasion pour souhaiter la bienvenue au nouveau Secrétaire exécutif de la CLCPRO qui a pris ses fonctions à Alger tout en lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions.
12. Au terme de son discours, il a souhaité plein succès aux travaux de la 9^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO qu'il a déclarée ouverte.

2. Election du Président et du vice-Président du Comité de pilotage, adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction

13. M. Khaled Moumène, Directeur général de l'Institut National de la Protection des Végétaux (INPV) de l'Algérie et M. Lucien Sawadogo, Directeur de la Protection des Végétaux et du Conditionnement du Burkina Faso, ont été élus respectivement Président et vice-Président de la 9^{ème} réunion du Comité de pilotage.
14. Le Comité de rédaction est composé des représentants du Mali, du Maroc, du Niger et de la Tunisie ; ainsi que des fonctionnaires du Secrétariat.
15. L'ordre du jour ci-dessous a été adopté :
 - 1) Ouverture de la Réunion

- 2) Election du Président et du vice-Président du Comité de pilotage, adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction
 - 3) Etat d'avancement des démarches entreprises pour la recherche du financement de la phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014)
 - 4) Présentation et validation des dépenses réalisées en 2013
 - 5) Présentation et validation du Plan d'opération et du budget du Programme EMPRES-RO pour l'année 2014 (financements des Etats et des partenaires techniques et financiers -USAID, CLCPRO et FAO)
 - 6) Suivi des recommandations de la 8^{ème} Réunion du Comité de pilotage, validation des recommandations élaborées lors de la 12^{ème} Réunion des chargés de liaison et recommandations de la 9^{ème} Réunion du Comité de pilotage
 - 7) Date et lieu de la prochaine Réunion
 - 8) Adoption du rapport conjoint des deux réunions et clôture de la Réunion du Comité de pilotage
16. Le programme de travail figurant en annexe 1 a été adopté par les participants.

3. Etat d'avancement des démarches entreprises pour la recherche du financement de la phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014)

17. Le Secrétariat a présenté les actions qu'il a entreprises dans le domaine en 2013.
18. Le plaidoyer pour le financement de la phase II du Programme EMPRES-RO s'est poursuivi en 2013. Ainsi, les pays de la ligne de front ont tenu au niveau national des réunions avec les représentants des partenaires financiers pour les sensibiliser sur l'importance de financer la phase II du Programme EMPRES-RO afin de consolider et pérenniser les acquis de la phase I.
19. Des actions de plaidoyer ont également été entreprises en 2013 par le Secrétariat notamment auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) à Tunis et de l'Agence française de développement (AFD) et du Ministère des affaires étrangères de la France à Paris.
20. En ce qui concerne la BAD, le Secrétaire exécutif s'est rendu au siège de la Banque à Tunis en novembre 2013 pour s'enquérir de l'état d'avancement du financement du projet de la phase II soumis à la BAD en mars 2012. Cette visite a été l'occasion de renouer le contact avec Monsieur Dagamaïssa, Chef de division et Monsieur Gbéli, *Senior manager* qui a supervisé le projet d'appui de la BAD à la première phase du Programme EMPRES-RO. Il ressort des discussions que le projet fait partie des projets pouvant être financés au cours de la période 2014-2016 (donc remplissant les conditions d'éligibilité de la Banque). Toutefois, le montage financier nécessite que les pays contractent un prêt correspondant au tiers du coût total du projet auprès de la Banque.
21. La démarche proposée par la BAD est que les pays bénéficiaires envoient au Secrétariat de la CLCPRO les lettres autorisant la Banque à inscrire leurs contributions sur les allocations des ressources des pays au niveau de la BAD et que le Secrétariat les fasse parvenir à la Banque.
22. L'étape suivante serait que la BAD révise en concertation avec les pays et le Secrétariat le projet soumis à la Banque sur la base des priorités arrêtées par les pays.
23. Le Secrétariat propose de transmettre aux pays le document de projet envoyé à la BAD pour qu'ils puissent y apporter les modifications nécessaires qui seront par la suite

consolidées par le Secrétariat. Sur la base du montage final, les pays approcheront leur Ministère des finances pour l'envoi de la lettre notifiant leur accord au Secrétariat.

24. La réactivité des pays et du Secrétariat sera déterminante dans l'aboutissement rapide de ce processus.
25. En ce qui concerne l'Agence française de développement, suite à une visite effectuée en avril 2013 à son Siège à Paris par le Secrétaire exécutif *ad interim*, une *concept note* sur un possible projet de financement lui a été préparée et envoyée à sa demande en octobre 2013. Ce projet porterait sur des activités liées à l'élaboration des plans de gestion du risque acridien, la mise en œuvre du système de suivi-évaluation, la communication, la formation, la recherche, la protection de l'environnement et le renforcement du Secrétariat (poste d'agronome).
26. Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que l'actuel appui financier de l'USAID à la phase II du Programme EMPRES-RO, de 490 000 USD sur trois ans, a démarré fin 2011.
27. Suite à cette présentation du Secrétariat, les participants ont noté avec satisfaction la volonté de la France et de la BAD à poursuivre leurs appuis aux pays membres de la CLCPRO dans le cadre de la phase II du Programme EMPRES-RO (2014-2017). Ils ont invité le Secrétariat à envoyer aux pays une lettre expliquant les démarches à entreprendre pour leur permettre de les discuter avec les parties concernées au niveau national. Ils ont également souhaité qu'une réunion regroupant les six pays concernés soit organisée par le Secrétariat pour leur permettre de mettre à jour le document de projet sur la base des changements survenus dans la Région.

4. Présentation et validation des dépenses réalisées en 2013

28. Le Secrétariat a présenté le bilan financier dont les commentaires figurent en annexe 2.
29. Pour l'année 2013, les fonds engagés pour les activités du Programme EMPRES-RO (dépensés ou non à la date du bilan comptable des budgets des Unités Nationales de Lutte antiacridienne –UNLAs- et de chaque projet au 27/11/2013) s'élèvent à **7 567 655 USD** :
 - **6 709 992 USD** à partir des budgets des Etats membres (selon les informations fournies par les pays eux-mêmes) ;
 - **857 663 USD** issus des projets financés par les donateurs (FFEM, USAID, FAO et CLCPRO), y compris les frais d'agence.
30. Les tableaux financiers, résumés et détaillés, des dépenses 2013 sont présentés aux annexes 3 à 6.
31. En outre, les répartitions des dépenses par pays et par donateur ont été présentées. Les dépenses et engagements réalisés en 2013 à partir des fonds des donateurs ont également été présentés en détail par composante et sous-composante du Programme.
32. Au cours des discussions, les participants ont relevé la différence du taux de frais d'agence appliqué par la FAO selon les projets (13% pour les fonds fiduciaires de la CLCPRO et du FFEM contre 8% pour celui de l'USAID). Ils se sont interrogés sur les raisons d'une telle différence et rappelé par ailleurs que les organes statutaires créés sous l'égide de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO, à l'instar des trois commissions de lutte contre le Criquet pèlerin (CLCPRO, CRC et SWAC²) qui paient toutes trois 13% de frais d'agence, pouvaient présenter des taux très différents les uns par rapport aux autres. Ils ont demandé que cette question soit discutée lors de la

² *Commission for Controlling the Desert locust in South-West Asia* / Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Asie du sud-ouest.

prochaine Session du Comité de lutte contre le criquet pèlerin (DLCC -*Desert Locust Control Committee*) afin qu'elle soit ensuite discutée au nom des trois commissions de lutte contre le Criquet pèlerin avec les services compétents de la FAO.

5. Présentation et validation du Plan d'opération et du budget du Programme EMPRES-RO pour l'année 2014 (financements des Etats et des partenaires techniques et financiers -USAID, CLCPRO, FAO et autres sources de financements)

33. Le Secrétariat a tout d'abord présenté au Comité de pilotage la proposition des chargés de liaison faite lors de leur 12^{ème} réunion et relative à la période à programmer pour la Phase II du Programme EMPRES-RO. Considérant également que les financements à rechercher auprès de donateurs pour la seconde Phase du Programme EMPRES-RO ne sont parvenus à ce jour que pour un montant limité, ils ont ainsi approuvé la proposition de son lancement effectif à compter de l'année 2014 et pour une durée de quatre années, soit une Phase II de 2014 à 2017.
34. Le Secrétariat a ensuite présenté aux participants le budget correspondant au Plan d'opération (PO) 2014 du Programme EMPRES-RO validé lors de la 12^{ème} réunion des chargés de liaison (annexe 7). Le budget total du PO 2014 s'élève à **11 643 964 USD** dont **9 877 094 USD** émanant des budgets des Etats membres et **1 766 870 USD** octroyés par ou sollicités auprès des donateurs. Les contributions respectives des pays et des donateurs ont été explicitées par activité. La répartition des budgets des Etats et des donateurs par résultat du PO 2014 est présentée en annexe 8. Les tableaux financiers, résumés et détaillés, des budgets 2014 sont présentés aux annexes 9 à 12.
35. A l'issue de la présentation, le Comité de pilotage a approuvé le PO et le budget 2014 du Programme EMPRES-RO.
36. Le programme des ateliers et formations régionaux prévus dans le Plan d'opération 2014 du Programme EMPRES-RO a ensuite été discuté puis arrêté par les participants. Il est présenté en annexe 13.

6. Suivi des recommandations de la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage, validation des recommandations élaborées lors de la 12^{ème} Réunion des chargés de liaison et recommandations de la 9^{ème} réunion du Comité de pilotage

37. Le Secrétariat a présenté le suivi des six (6) recommandations adoptées par la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO (voir tableau de suivi en annexe 14). La majorité des recommandations ont été exécutées et celles qui ne l'ont pas été totalement ont été discutées et prises en compte dans les recommandations ci-après du Comité de pilotage.
38. Le Comité de pilotage a par ailleurs adopté les recommandations et félicitations qui suivent, élaborées lors de la 12^{ème} réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO (Alger, 01-04 décembre 2013).
39. **Les chargés de liaison du Programme EMPRES-RO recommandent :**
Aux pays de :
 - R1. Sensibiliser leur Gouvernement respectif pour que les Unités nationales de lutte antiacridienne disposent aussi d'un budget d'investissement leur permettant d'assurer le renouvellement des équipements, y inclus les véhicules, ce dans une perspective de durabilité.
 - R2. Redynamiser l'organisation de prospections conjointes entre les pays pour favoriser d'une part les échanges d'expérience en la matière entre les pays et d'autre part les

transferts des compétences des prospecteurs expérimentés qui partiront à la retraite aux plus jeunes.

- R3. De fournir au Secrétariat au plus tard fin mars 2014 le Plan de formation national de l'année 2014.
- R4. D'apporter un appui terrestre à la Mauritanie à partir du mois de janvier 2014 si la situation acridienne l'exige.
- R5. Valoriser encore plus les outils développés au cours de ces dernières années tels que le Système de gestion des stocks de pesticides (PSMS -*Pesticide Stock Management System*), la base de données RAMSES (*Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca*), le Système de suivi-évaluation (SSE) et le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN).

A la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO de :

- R6. Actualiser le chiffrage financier de la Phase II du programme EMPRES pour la période 2014-2017.
- R7. Afin de tenir compte du report de la phase II du Programme EMPRES pour la période 2014-2017, mettre à jour en conséquence les dates (années) mentionnées dans le Schéma de planification des activités (SPA) et dans les intitulés des indicateurs du Système de suivi-évaluation dudit Programme.
- R8. Attribuer un montant de 70 000 USD à partir du Fonds fiduciaire de la CLCPRO pour que la Mauritanie puisse poursuivre les opérations de lutte dans son pays au mois de janvier 2014.
- R9. Autoriser le Secrétariat à exécuter les activités du Programme EMPRES en Région occidentale planifiées au premier semestre de l'année 2014 à partir de financements du Fonds fiduciaire de la CLCPRO lorsque d'autres fonds ne sont pas disponibles.
- R10. Veiller avec la FAO à assurer la durabilité de la triangulation des pesticides afin de permettre aux pays de faire face rapidement aux résurgences acridiennes et éviter la constitution de stocks obsolètes.

A la FAO de :

- R11. De poursuivre son appui au Programme EMPRES dans la région occidentale.

A la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO et la FAO de :

- R12. Poursuivre le plaidoyer pour le financement de la phase II du Programme EMPRES en Région occidentale auprès de divers bailleurs de fonds potentiels.

40. Par ailleurs, les chargés de liaison du Programme EMPRES-RO :

- Félicitent le nouveau Secrétaire exécutif de la CLCPRO et l'assurent de leur soutien total dans ses exaltantes tâches et remercient M^{me} Annie Monard d'avoir assuré l'intérim.
- Félicitent le Secrétariat pour la qualité du document de travail présenté qui a facilité le déroulement des travaux de la réunion.

41. En outre, le Comité de pilotage :

Remercie :

- Les pays membres pour les efforts qu'ils continuent à déployer pour la mise en œuvre de la lutte préventive sur une base durable et pour faire face aux menaces acridiennes.
- Les donateurs, notamment la France et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) qui accompagnent le Programme EMPRES en Région occidentale dans la réalisation de sa phase II, ainsi que la Banque africaine de développement (BAD) pour l'intérêt qu'elle continue à accorder au Programme EMPRES en Région occidentale.
- La FAO, initiateur du Programme EMPRES en Région occidentale, pour l'appui constant qu'elle lui apporte.

Invite :

- R1.** A nouveau les pays à inclure dans le bilan annuel de leurs dépenses les salaires et indemnités du personnel.
- R2.** Les pays à adresser à la CLCPRO une lettre d'accord sur les nouvelles modalités de financement de la Banque africaine de développement (BAD) de la seconde phase d'EMPRES en Région occidentale.
- R3.** A nouveau la France à poursuivre son appui au Programme EMPRES en Région occidentale et à la CLCPRO afin de permettre (i) l'accompagnement de la mise en œuvre et l'opérationnalité des outils de la lutte préventive développés au cours de la phase I du Programme et (ii) le développement de systèmes de télédétection et de modélisation destinés à préciser en temps réel la probabilité de présence du Criquet pèlerin. Cet appui devrait s'inscrire entièrement dans la seconde phase du Programme EMPRES en Région occidentale.

Recommande au Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO :

- R4.** D'envoyer une correspondance aux six pays du Sahel membres du Programme EMPRES en Région occidentale les informant de l'accord de la BAD pour contribuer au financement de la Phase II du Programme EMPRES avec une contre-partie des Etats bénéficiaires représentant le tiers du financement.
- R5.** Compte tenu des nouvelles modalités de financement de la BAD et des récents événements survenus au Sahel, de planifier une rencontre d'actualisation du document de projet de la Phase II du Programme EMPRES en Région occidentale.
- R6.** Faire ressortir clairement dans les bilans des dépenses l'appui que le Programme EMPRES en Région occidentale apporte à chacun des pays.
- R7.** En marge de la réunion de la 7^{ème} Session de la CLCPRO, consacrer une journée pour harmoniser la nomenclature des budgets nationaux en prenant en compte les recommandations de l'étude institutionnelle sur l'amélioration des rôles et responsabilités des commissions de lutte contre le criquet pèlerin (volet « préparation d'un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le criquet pèlerin »).

7. Date et lieu de la prochaine réunion

42. Le représentant du Burkina-Faso a proposé que son pays accueille la 10^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO à Ouagadougou, Burkina Faso, les lundi 08 et mardi 09 décembre 2014. Les participants ont approuvé cette proposition et

remercient le Burkina Faso pour cette invitation. Au cas où elle ne pourrait se tenir au Burkina Faso, le représentant de la Tunisie a proposé que son pays accueille cette réunion à Tunis.

8. Adoption du rapport de la réunion

43. **Les participants ont approuvé à l'unanimité le rapport de la neuvième réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES en Région occidentale.**

9. Remerciements et clôture de la réunion

44. La séance de clôture s'est déroulée en présence de Monsieur Khaled Moumène, Directeur général de l'INPV, en tant que représentant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de l'Algérie et, de Monsieur Mohamed Lemine Hamouny, Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordinateur du Programme EMPRES en Région occidentale.
45. Monsieur Mohamed Lemine Hamouny a tout d'abord remercié les participants pour les efforts accomplis au cours de cette réunion du Comité de pilotage ainsi que celle qui la précédait, la 12^{ème} réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO. Il a renouvelé ces remerciements au Gouvernement de l'Algérie pour l'accueil, l'hospitalité et les efforts déployés pour la bonne organisation de la réunion ainsi que ses résultats obtenus. Il a ensuite invité les pays membres du programme EMPRES en Région occidentale à s'appuyer sur le Plan d'Opération élaboré durant la première réunion puis validé par le Comité de pilotage pour la mise en œuvre dudit Programme au cours de l'année 2014, ce en étroite collaboration avec le Secrétariat, pour chacun s'améliorer davantage.
46. Monsieur Khaled Moumène a ensuite exprimé le souhait que chacun des participants ait passé un excellent séjour à Alger et leur a souhaité un bon retour dans leur pays respectif.
47. En exprimant le plaisir de revoir ses homologues très prochainement, il a enfin déclaré close la 9^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES en Région occidentale.

ANNEXES

Annexe 1.	Programme de travail de la 9 ^{ème} réunion du Comité de pilotage	13
Annexe 2.	Bilan financier (dépenses 2013) du Programme EMPRES-RO.....	14
Annexe 3.	Tableau <u>résumé</u> des dépenses 2013 en USD des UNLAs (financement des Etats).....	22
Annexe 4.	Tableau <u>détaillé</u> des dépenses 2013 en USD des UNLAs (financement des Etats).....	23
Annexe 5.	Tableau <u>résumé</u> des dépenses 2013 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO.....	29
Annexe 6.	Tableau <u>détaillé</u> des dépenses 2013 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO.....	30
Annexe 7.	Plan d'opération (PO) 2014 du Programme EMPRES-RO.....	33
Annexe 8.	Présentation du budget 2014.....	50
Annexe 9.	Tableau <u>résumé</u> du budget 2014 en USD des UNLAs (financement des Etats).....	52
Annexe 10.	Tableau <u>détaillé</u> du budget 2014 en USD des UNLAs (financement des Etats).....	53
Annexe 11.	Tableau <u>résumé</u> du budget 2014 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO.....	57
Annexe 12.	Tableau <u>détaillé</u> du budget 2014 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO.....	58
Annexe 13.	Programme des ateliers et formations régionaux prévus dans le Plan d'opération 2014 du Programme EMPRES-RO	61
Annexe 14.	Suivi des recommandations de la 8 ^{ème} réunion du Comité de pilotage.....	62
Annexe 15.	Liste des participants.....	64

Annexe 1. Programme de travail de la 9^{ème} réunion du Comité de pilotage

Jour	Heure	Activités	Responsables
Jeudi 05 décembre 2013	08:30-09:00	Accueil des participants	Pays hôte/ Coordination Reg. EMPRES-RO (CR)
	09:00-09:30	Ouverture de la Réunion	Gouvernement/ FAO/CR
	09:30-09:45	Election du Président et du vice-Président, adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction	Participants
	09:45-10:00	Etat d'avancement des démarches entreprises pour la recherche du financement de la phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014)	CR
	10:00-10:30	Pause	
	10:30-11:00	Présentation et validation des dépenses réalisées en 2013	CR
	11:00-12:00	Présentation et validation du Plan d'opération et du budget du Programme EMPRES-RO pour l'année 2014	CR
	12:00-12:45	Suivi des recommandations de la 8^{ème} Réunion du Comité de pilotage, validation des recommandations élaborées lors de la 12^{ème} Réunion des chargés de liaison et recommandations de la 9^{ème} Réunion du Comité de pilotage	CR/Participants
	12:45-13:00	Date et lieu de la prochaine Réunion	Participants
	13:00-14:00	Déjeuner	
	14:00-15:30	Rédaction du rapport	Comité de rédaction
	15:30-16:00	Pause	
	16:00-17:00	Rédaction du rapport	Comité de rédaction
	17:00-18:30	Adoption du rapport conjoint de la 12^{ème} Réunion des chargés de liaison et de la 9^{ème} Réunion du Comité de pilotage	Participants
	18:30-19:00	Clôture de la Réunion	Gouvernement / FAO / CR

Annexe 2. Bilan financier (dépenses 2013) du Programme EMPRES-RO

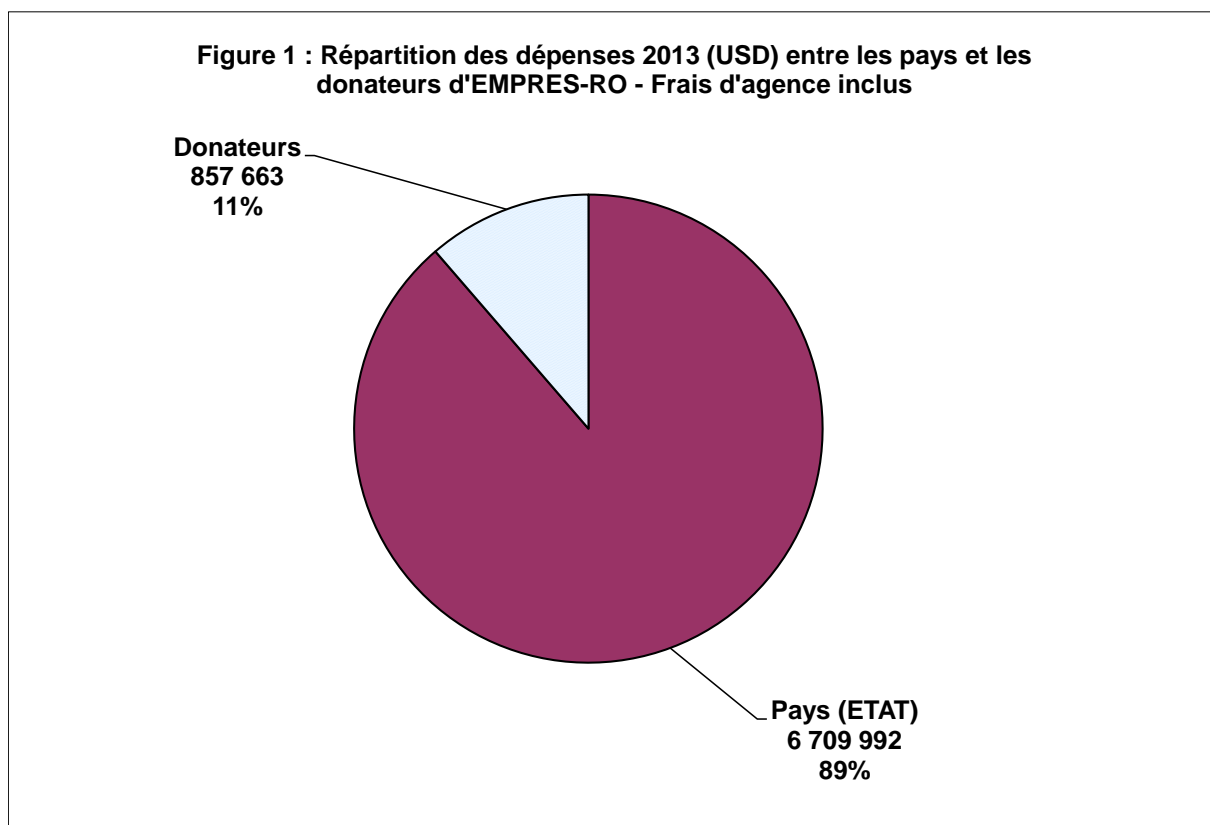
1) Bilan global des dépenses en 2013

Le financement de la troisième année de la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES-RO a été assuré par des fonds issus des Etats adhérents au Programme et de donateurs. Les fonds issus des donateurs en 2013, sont ceux du FFEM, de l'USAID, du Programme régulier de la FAO et du fonds fiduciaire de la CLCPRO. Le projet du FFEM sera clos au 31 décembre 2013.

Pour l'année 2013, les fonds engagés pour les activités du Programme (dépensés ou non à la date du bilan comptable des budgets des UNLAs et de chaque projet au 27/11/2013) s'élèvent à **7 567 655 USD** :

- **6 709 992 USD** à partir des budgets des Etats membres (selon les informations fournies par les pays eux-mêmes) ;
- **857 663 USD** issus des projets financés par les quatre donateurs précités, y compris les frais d'agence de la FAO.

La répartition des dépenses 2013 entre les pays et les donateurs du Programme EMPRES-RO est présentée en figure 1 ci-après.



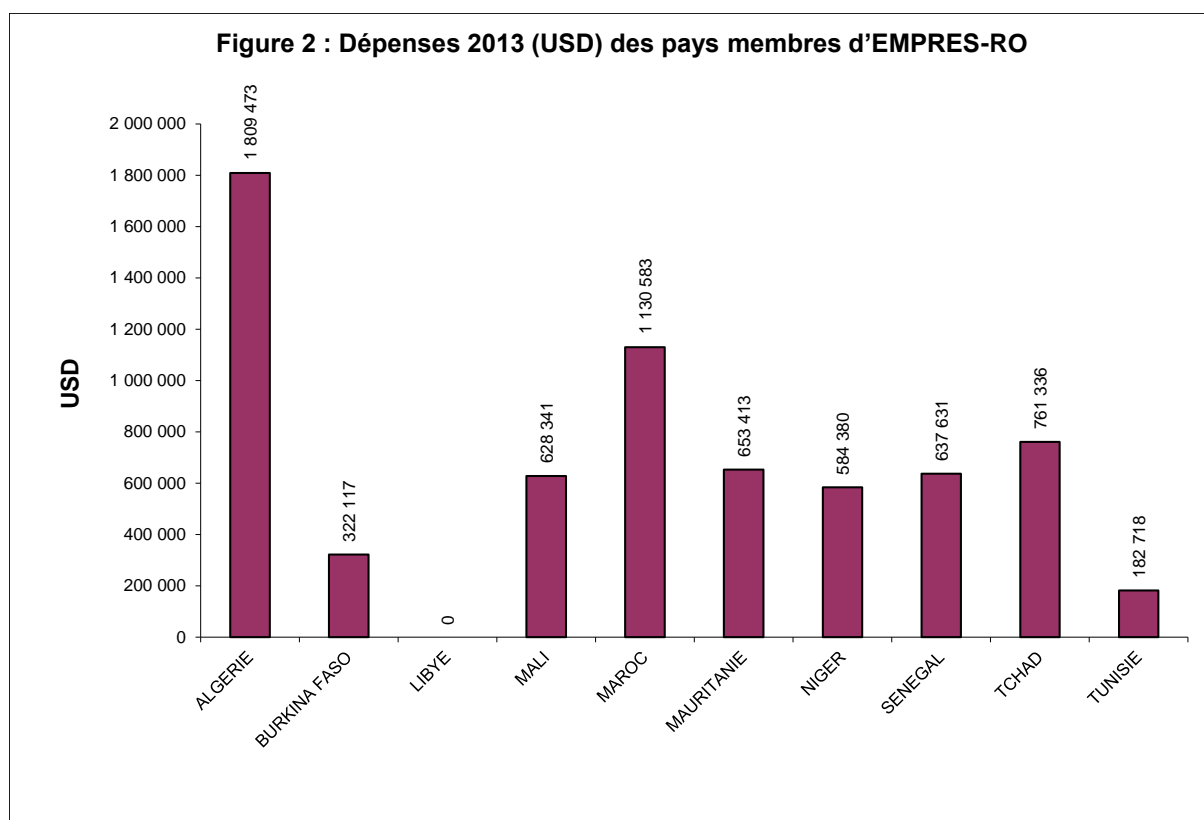
Les montants indiquent la part prépondérante des budgets des Etats dans la mise en œuvre du Programme EMPRES-RO en 2013, à l'instar des années précédentes.

2) Dépenses 2013 des UNLAs à partir du budget de l'Etat

NB : Les informations ci-après sont celles communiquées par les UNLAs des pays.

2.1) Dépenses

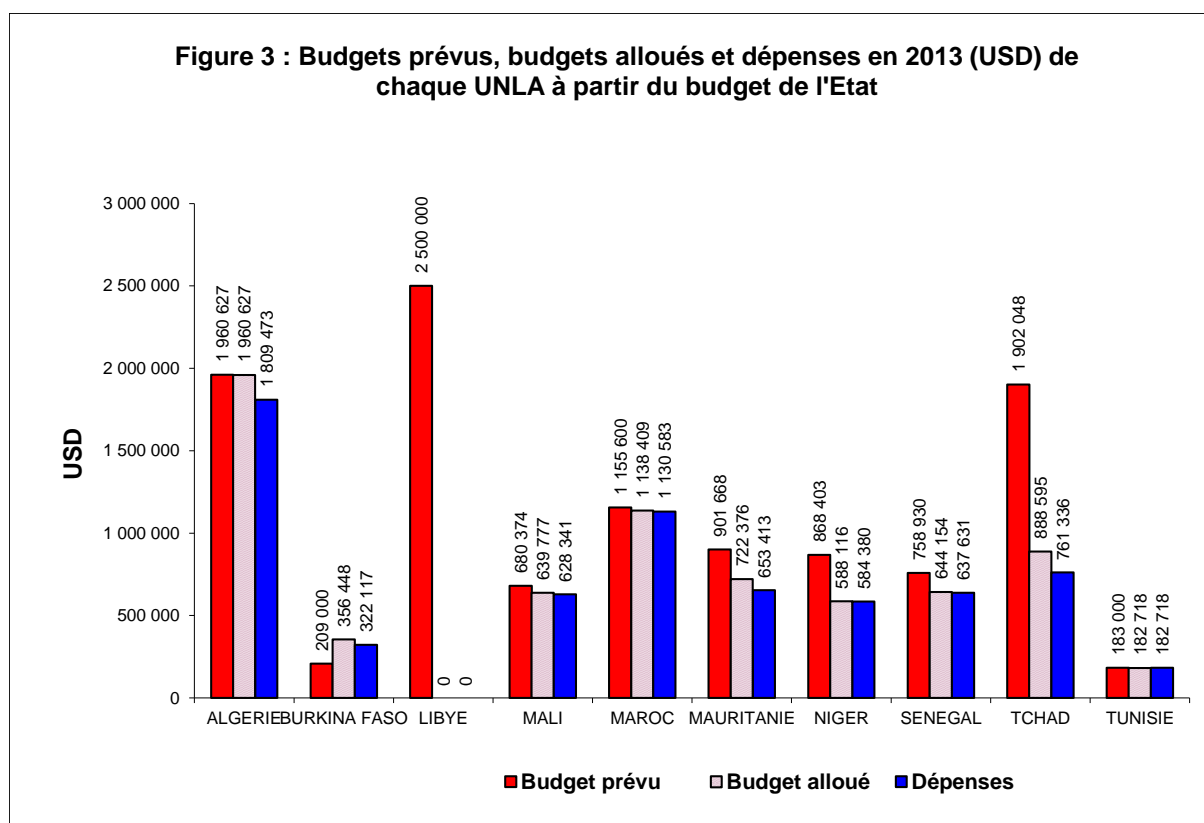
Les dépenses 2013 des UNLAs, ou des Directions de la Protection des Végétaux (DPV) en ce qui concerne la lutte antiacridienne, issues des budgets des Etats sont présentées par pays dans la figure 2 ci-après.



Il est à noter que globalement, en 2013, les pays de la ligne de front ont légèrement augmenté leurs dépenses à partir du budget de l'Etat comparativement aux deux années précédentes (2 627 470 USD à eux quatre en 2013 contre 2 510 293 en 2012 et 2 372 265 en 2011).

2.2) Comparaisons entre budget prévus, budgets alloués et dépenses des UNLAs

La figure 3 ci-après présente les budgets prévus et alloués ainsi que les dépenses des UNLAs au titre de l'année 2013.



Nous pouvons constater que, en 2013, les budgets alloués aux UNLAs sont globalement inférieurs (7 121 220 USD pour les 10 pays) à ceux initialement prévus (11 119 650 USD de budget prévisionnel total indiqué lors de la 8^{ème} Réunion du Comité de pilotage de Dakar en janvier 2013).

Néanmoins, en valeur absolue, le montant global des dépenses (6 709 992 USD) est supérieur à la moyenne des sept précédentes années (moyenne de 5,7 millions d'USD/an de 2006 à 2012).

L'évolution de fond, observées ces dernières années, de prise en charge progressive des frais récurrents de la lutte préventive semble se confirmer (voir commentaires au point suivant).

2.3 Evolution des budgets et dépenses des pays depuis le début du Programme EMPRES-RO

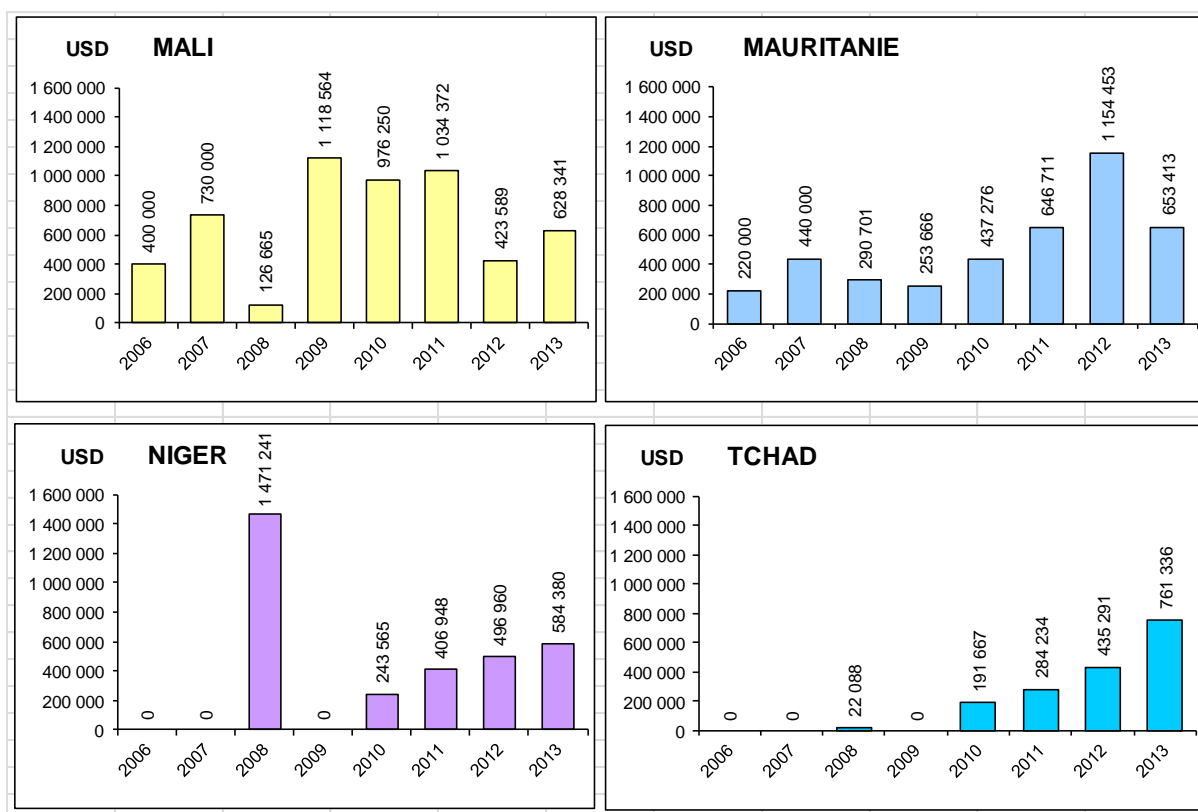
Le tableau 1 ci-après indique (pour les données disponibles) les budgets et dépenses des UNLAs à partir du budget de leur Etat depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO en 2006.

Tableau 1 : Budgets et dépenses des UNLAS à partir du budget de l'Etat depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO

		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Algérie	Budget prév.				985 714	1 371 858	1 331 000	1 568 743	1 960 627	7 217 942
	Budget alloué				2 743 758	1 371 858	1 353 000	2 698 624	1 960 627	10 127 867
	Dépenses	400 000	400 000	2 714 286	2 743 758	1 376 858	1 353 000	2 698 624	1 809 473	13 495 999
Burkina Faso*	Budget prév.							457 265	209 000	666 265
	Budget alloué							236 800	356 448	593 248
	Dépenses							180 668	322 117	502 785
Libye	Budget prév.				0	932 140	980 000	0	2 500 000	4 412 140
	Budget alloué				1 507 080	982 080	0	1 602 176	0	4 091 336
	Dépenses	1 900 000	1 900 000	0	1 447 080	683 500	0	1 046 076	0	6 976 656
Mali	Budget prév.				1 030 780	1 506 134	851 020	887 622	680 374	4 955 930
	Budget alloué				1 659 092	1 440 261	1 070 819	444 930	639 777	5 254 879
	Dépenses	400 000	730 000	126 665	1 118 564	976 250	1 034 372	423 589	628 341	5 437 781
Maroc	Budget prév.				687 200	760 000	986 300	952 600	1 155 600	4 541 700
	Budget alloué				686 200	960 000	953 400	1 133 600	1 138 409	4 871 609
	Dépenses	700 000	700 000	675 200	626 800	949 100	932 350	1 130 600	1 130 583	6 844 633
Mauritanie	Budget prév.				356 676	253 666	610 954	707 746	901 668	2 830 710
	Budget alloué				0	437 276	1 018 508	952 949	722 374	3 131 109
	Dépenses	220 000	440 000	290 701	253 666	437 276	646 711	1 154 453	653 413	4 096 220
Niger	Budget prév.				590 904	1 178 270	1 552 432	624 238	868 403	4 814 247
	Budget alloué				538 254	484 374	550 609	511 285	588 116	2 672 638
	Dépenses	0	0	1 471 241	0	243 565	406 948	496 960	584 380	3 203 094
Sénégal	Budget prév.				3 256 544	29 425	563 396	636 221	758 930	5 244 516
	Budget alloué				541 875	559 849	267 159	907 054	644 154	2 920 091
	Dépenses	0	0	814 136	191 645	559 849	267 159	907 054	637 631	3 377 474
Tchad	Budget prév.				0	0	1 126 097	719 560	1 902 048	3 747 705
	Budget alloué				0	191 667	284 234	701 491	888 595	2 065 987
	Dépenses	0	0	22 088	0	191 667	284 234	435 291	761 336	1 694 616
Tunisie	Budget prév.				0	119 047	130 000	175 000	183 000	607 047
	Budget alloué				91 270	119 047	130 000	175 000	182 718	698 035
	Dépenses	0	0	0	92 063	115 542	125 667	159 000	182 718	674 990
Total	Budget prév.	0	0	0	6 907 818	6 150 540	8 131 199	6 728 995	11 119 650	39 038 202
	Budget alloué	0	0	0	7 767 529	6 546 412	5 627 729	9 363 909	7 121 220	36 426 799
	Dépenses	3 620 000	4 170 000	6 114 317	6 473 577	5 533 607	5 050 441	8 632 315	6 709 992	46 304 249

* Le Burkina Faso est membre du Programme EMPRES-RO depuis octobre 2011

La figure 4 ci-après indique sur des graphiques l'évolution des dépenses dans le cas particulier des quatre pays de la ligne de front depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO en 2006 (montants issus du tableau 1 ci-dessus).

Figure 4 : Evolution des dépenses (USD) des pays de la ligne de front depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO

Le moyen proposé pour évaluer la prise en charge des frais récurrents de la lutte préventive par les budgets des Etats est celui du rapport entre les dépenses effectives et les budgets prévisionnels demandés par les UNLAs (voir aussi les deux indicateurs proposés à ce sujet dans le Système de suivi-évaluation du Programme EMPRES-RO). Ce taux de prise en charge dans le cas des pays de la ligne de front est présenté dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 2 : Taux de prise en charge des frais récurrents de la lutte préventive dans les pays de la ligne de front

Pays	2009	2010	2011	2012	2013
Mali	109%	65%	122%	48%	92%
Mauritanie	71%	172%	106%	163%	72%
Niger	0%	21%	26%	80%	67%
Tchad	n.d.	n.d.	25%	60%	40%
<i>Moyenne des 10 pays membres</i>	<i>94%</i>	<i>90%</i>	<i>62%</i>	<i>128%</i>	<i>78%*</i>

* : Libye non incluse dans le calcul en 2013 (montant des dépenses inconnu).

A partir des informations disponibles dans les tableaux 1 & 2 et la figure 4 ci-dessus, **les membres du Comité de pilotage pourront discuter de l'évolution de la prise en charge des frais récurrents³ de la lutte préventive par les budgets des Etats.**

Ainsi, les informations fournies par les pays lors des réunions annuelles du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO indiquent que la prise en charge des frais récurrents était en moyenne de l'ordre 90% en 2009 et 2010 ; 60% en 2011 ; 128% en 2012 et 78%⁴ en 2013 pour l'ensemble des dix pays (données indisponibles ou incomplètes avant 2009).

L'année 2012 a été marquée par une menace sérieuse du Criquet pèlerin au Sahel. Ainsi et en plus du budget normatif, les pays ont mobilisé des fonds plus importants pour faire face à cette menace, ce qui explique un taux de 128% en 2012 (mobilisation de fonds complétée pour certains pays du Sahel par les donateurs au niveau bilatéral, comme multilatéral à travers la FAO).

Notons que pour l'année 2012, le Mali n'a pu mettre en œuvre son plan annuel de travail initialement prévu en raison des événements qui y sont survenus.

En 2013, les pays de la ligne de front ont obtenu près des trois quarts du budget demandé à l'exception du Tchad mais dont le budget demandé était très élevé (1,9 millions de dollars). Pour le Tchad en effet, le taux de 40% de prise en charge des frais récurrents est dû à un budget prévisionnel 2013 très élevé car les dépenses en valeur absolue ont notablement augmenté, passant de 435 291 USD en 2012 à 761 336 USD en 2013.

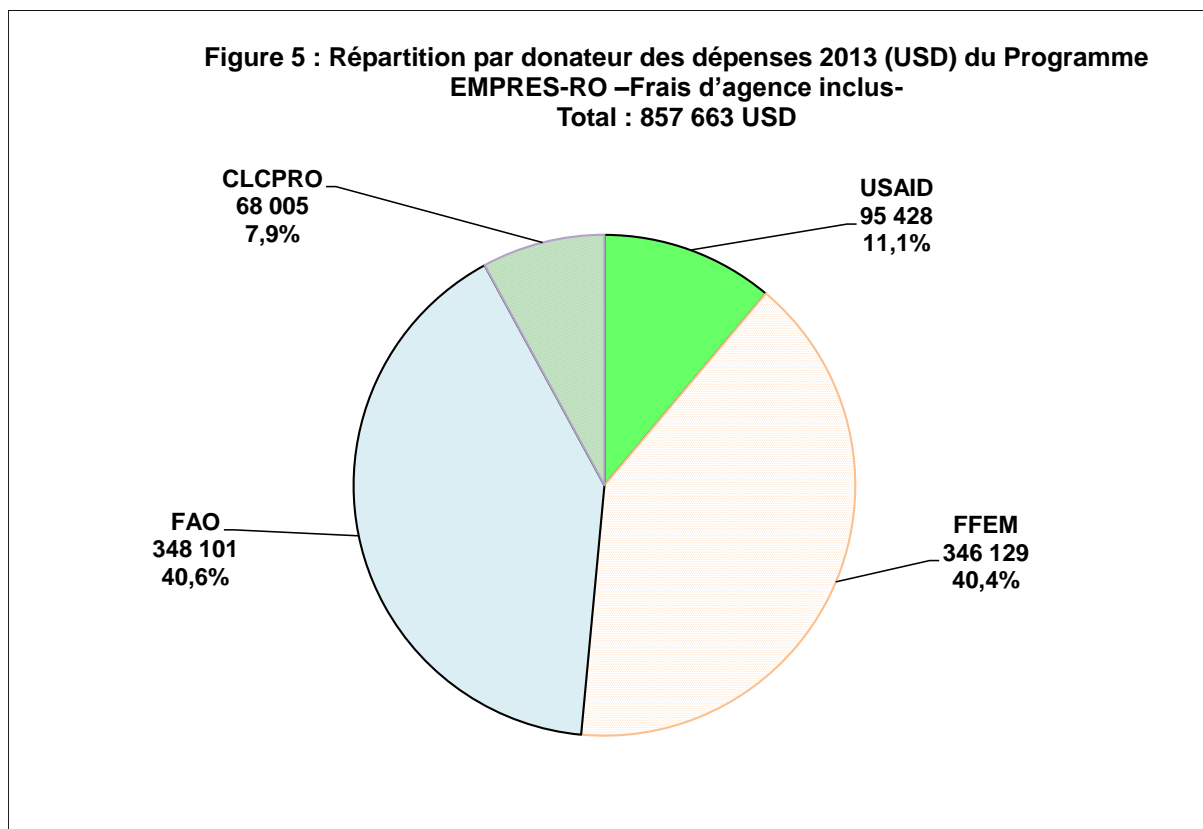
3) Dépenses issues des projets financés par les donateurs (FFEM, USAID, FAO et CLCPRO)

La répartition des dépenses 2013 par donateur est présentée dans la figure 5 ci-après.

Figure 5 : Répartition par donateur des dépenses 2013 (USD) du Programme EMPRES-RO

³ Pour rappel, en première approche lors de la réunion des ministres de Bamako en mars 2009, et en se basant sur les « dispositifs types » de lutte préventive élaborés lors de la 1^{ère} réunion du Comité de pilotage du programme EMPRES-RO (tenue à Alger, Algérie, en mars 2006), le Secrétariat de la CLCPRO avait estimé le total des frais récurrents annuels de la lutte préventive à 3,3 millions d'USD (y inclus le renouvellement des véhicules) pour l'ensemble de la Région occidentale.

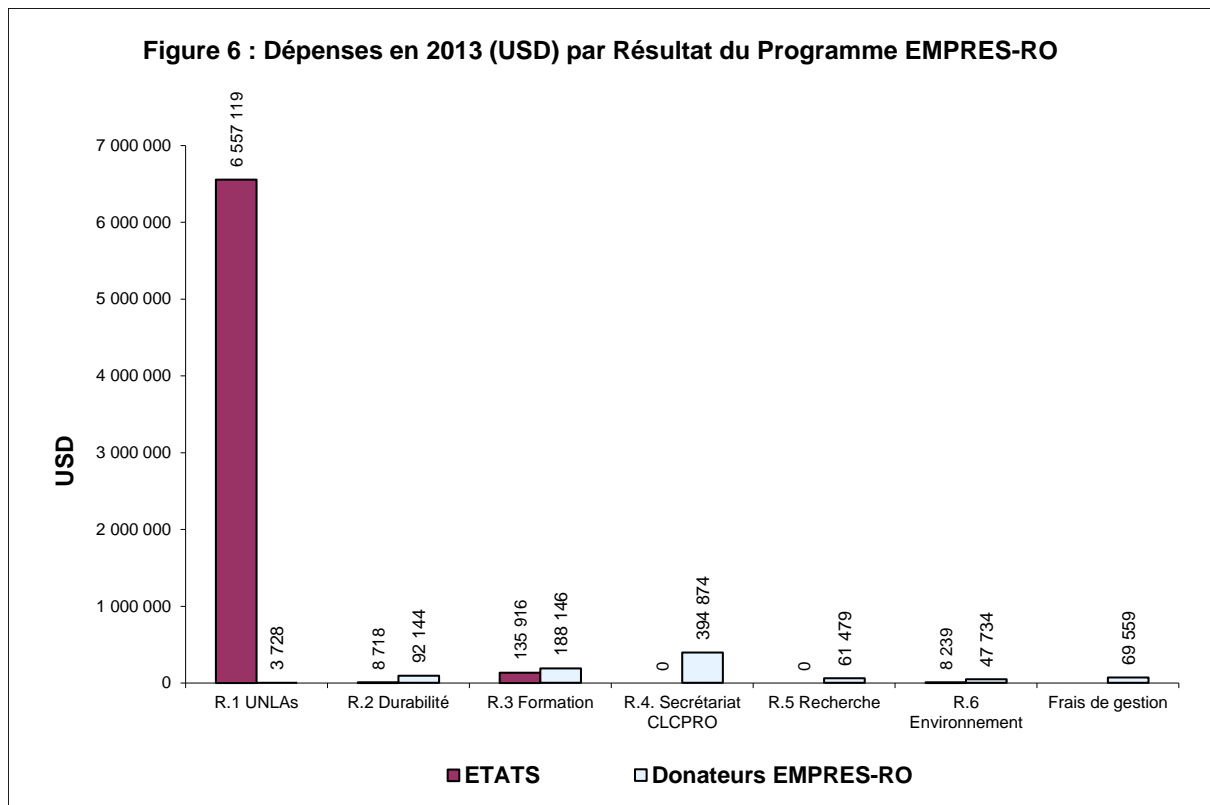
⁴ Libye non incluse dans le calcul en 2013 (montant des dépenses inconnu).



Les montants indiquent la prépondérance, en 2013, des financements du FFEM et de la FAO. Rappelons d'une part que le projet FFEM sera clos au 31 décembre 2013 et que d'autre part cela reflète l'absence de nouveaux projets pour financer la Phase II du Programme EMPRES-RO, excepté celui de l'USAID qui a démarré à la fin de l'année 2011.

4) Dépenses par type d'activités du Programme EMPRES-RO (tous financements : Etats et donateurs)

Les dépenses par résultat du Programme EMPRES-RO/Phase II sont présentées sur la figure 6 ci-après.



NB₁ : Les montants des dépenses des Etats précédemment présentés :

- Incluent les salaires de base des fonctionnaires pour les pays suivants : Algérie, Mali, Sénégal et Tunisie
- N'incluent pas les salaires de base des fonctionnaires pour les pays suivants : Burkina Faso, Libye, Maroc, Mauritanie, Niger et Tchad

Annexe 3. Tableau résumé des dépenses 2013 en USD des UNLAs (financement des Etats)

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS			ALGERIE			BURKINA FASO			LIBYE		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	9 744 032	6 874 791	6 557 119	1 827 294	1 827 294	1 769 081	106 000	287 784	253 453	1 850 000	0	0
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	67 001	8 718	8 718	0	0	0	14 000	0	0	0	0	0
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	1 181 380	229 450	135 916	133 333	133 333	40 392	89 000	68 664	68 664	600 000	0	0
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	13 333	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	113 904	8 261	8 239	0	0	0	0	0	0	50 000	0	0
TOTAL (ETAT)	11 119 650	7 121 220	6 709 992	1 960 627	1 960 627	1 809 473	209 000	356 448	322 117	2 500 000	0	0

Résultats / Activités / Sous-activités	MALI			MAROC			MAURITANIE			NIGER		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	628 470	633 516	622 102	1 150 600	1 133 073	1 125 840	587 667	722 376	653 413	771 023	575 999	572 263
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	44 001	0	0	0	0	0
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	0	0	0	5 000	5 336	4 743	246 667	0	0	97 380	12 117	12 117
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	0	0	0	13 333	0	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	51 904	6 261	6 239	0	0	0	10 000	0	0	0	0	0
TOTAL (ETAT)	680 374	639 777	628 341	1 155 600	1 138 409	1 130 583	901 668	722 376	653 413	868 403	588 116	584 380

Résultats / Activités / Sous-activités	SENEGAL			TCHAD			TUNISIE		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	758 930	644 154	637 631	1 902 048	888 595	761 336	162 000	162 000	162 000
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	9 000	8 718	8 718
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	0	0	0	0	0	0	10 000	10 000	10 000
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	0	0	0	0	0	0	2 000	2 000	2 000
TOTAL (ETAT)	758 930	644 154	637 631	1 902 048	888 595	761 336	183 000	182 718	182 718

Annexe 4. Tableau détaillé des dépenses 2013 en USD des UNLAs (financement des Etats)

1/6 - Détail dépenses 2013 - ETATS	TOTAL PAYS			ALGERIE			BURKINA FASO			LIBYE		
	Résultats / Activités / Sous-activités	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	9 744 032	6 874 791	6 557 119	1 827 294	1 827 294	1 769 081	106 000	287 784	253 453	1 850 000	0	0
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	3 805 146	1 445 007	553 922							850 000		
<i>Frais de déplacement à l'étranger du personnel</i>	50 000	9 964	7 516									
<i>Salaires du personnel *</i>	919 488	1 742 214	1 843 319	773 294	773 294	773 294		16 156	10 098			
<i>Frais de fonctionnement de la structure</i>	841 131	725 321	936 037	477 000	477 000	477 000		89 869	89 869			
<i>Autres (BKF : indemnités du personnel)</i>		16 156	2 020					16 156	2 020			
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, suivi et alerte précoce dans zones reproduction du CP	980 762	639 070	639 070							200 000		
<i>Frais de déplacements des équipes de prospection/lutte</i>	590 000	925 461	1 023 806	500 000	500 000	441 787		50 488	50 488			
<i>Entretien matériel informatique</i>	9 800	32 692	41 041					10 098	10 098			
<i>Equipements</i>	200 000	235 941	265 317					10 098	10 098			
<i>Carburants et lubrifiants</i>	60 000	261 911	273 686	60 000	60 000	60 000		40 391	40 391			
<i>Documentation</i>	12 000	13 329	20 088	12 000	12 000	12 000						
<i>Consultations</i>	40 000	55 987	72 445									
<i>Autres</i>												
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	229 108	36 915	36 915				20 000			100 000		
<i>Abonnement internet</i>	18 667	22 921	31 966	5 000	5 000	5 000		10 098	10 098			
<i>Autres</i>		14 137	0					14 137				
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	345 238	177 842	177 842				50 000					
<i>Autres (BKF : installation satellitaire)</i>			94 030									
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	1 547 692	366 328	392 128				36 000			700 000		
<i>Renforcements des bases d'avertissement agricole et laboratoires</i>		53 154	53 154									
<i>Acquisition matériel scientifique</i>	15 000	40 391	38 735					10 098	10 098			
<i>Entretien, réparation matériel roulant</i>	80 000	60 050	54 082					20 195	20 195			
<i>Autres</i>												
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	67 001	8 718	8 718	0	0	0	14 000	0	0	0	0	0
2.1 Maintenir relations de communication et collaboration entre UNLAs et PV et autres institutions/partenaires	20 000	0	0									
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international	1 667	0	0									
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	3 667	2 718	2 718									
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de comm. auprès de l'opinion publique et décideurs nat. et internat.	8 333	0	0									
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national	10 000	0	0									
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication												
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire	1 667	0	0									
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)	2 000	2 000	2 000									
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)												
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	1 000	1 000	1 000									
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	1 000	1 000	1 000									
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien												
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque	17 000	2 000	2 000				14 000					
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional												
2.5.3 Les plans sont mis à jour												
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)												
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques												
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO												
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds												
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes												
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs	667	0	0									

2/6 - Détail dépenses 2013 - ETATS	TOTAL PAYS			ALGERIE			BURKINA FASO			LIBYE		
	Résultats / Activités / Sous-activités	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	1 181 380	229 450	135 916	133 333	133 333	40 392	89 000	68 664	68 664	600 000	0	0
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)												
3.1.1 Identifier les besoins en formation	91 900	1 000	1 000									
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	6 667	0	0									
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation												
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique	3 000	3 000	3 000									
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs												
3.2.3 Réaliser les formations nationales	860 000	213 333	119 799	133 333	133 333	40 392	89 000	68 664	68 664	600 000		
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales												
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales												
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations												
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs	6 480	12 117	12 117									
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants												
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter	213 333	0	0									
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants												
3.5 Préparer les plans de carrière												
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1 Assurer la gestion administrative du programme												
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme												
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés												
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources												
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme												
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale												
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	13 333	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles												
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP												
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du CP												
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec Plan régional de recherche	13 333	0	0									
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations												
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide												
5.2.3 Améliorer connaissances impact fact. biotiques et abiotiques de régulation des pop. solitaires du CP												
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin												
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement												
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin												
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche												
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	113 904	8 261	8 239	0	0	0	0	0	0	50 000	0	0
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO												
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux	62 000	2 000	2 000							50 000		
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	51 904	6 261	6 239									
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires												
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides												
6.3.1 Encourager l'homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO												
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>												
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des déréglateurs de croissance (IGR)												
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences												
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires												
TOTAL	11 119 650	7 121 220	6 709 992	1 960 627	1 960 627	1 809 473	209 000	356 448	322 117	2 500 000	0	0

3/6 - Détail dépenses 2013 - ETATS	MALI			MAROC			MAURITANIE			NIGER		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	628 470	633 516	622 102	1 150 600	1 133 073	1 125 840	587 667	722 376	653 413	771 023	575 999	572 263
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier				430 000	415 045	412 555				296 343	141 367	141 367
<i>Frais de déplacement à l'étranger du personnel</i>							50 000	9 964	7 516			
<i>Salaires du personnel *</i>	146 194	147 622	136 842					322 163	297 137			
<i>Frais de fonctionnement de la structure</i>	97 464	108 895	108 719				266 667	14 946	11 140			
<i>Autres</i>												
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, suivi et alerte précoce dans zones reproduction du CP				420 000	409 116	409 116	43 333			282 429	226 954	226 954
<i>Frais de déplacements des équipes de prospection/lutte</i>	90 000	68 881	68 881					265 701	245 486			
<i>Entretien matériel informatique</i>	9 800	8 510	8 472					3 986	3 564			
<i>Equipements</i>	200 000	201 954	201 550					664	379		23 225	23 225
<i>Carburants et lubrifiants</i>		32 716	32 551					43 176	37 705			
<i>Documentation</i>								1 329				
<i>Consultations</i>	40 000	39 381	39 568					16 606	14 903			
<i>Autres</i>												
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne				600	593	593	2 333			30 000	33 322	33 322
<i>Abonnement internet</i>	5 000	3 837	3 832				8 667	3 986	2 602			
<i>Autres</i>												
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays				120 000	130 443	130 443	56 667			115 571	44 399	44 399
<i>Autres</i>												
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	25 012	21 720	21 687	180 000	177 876	173 133	80 000			46 680	106 732	102 996
<i>Renforcements des bases d'avertissement agricole et laboratoires</i>												
<i>Acquisition matériel scientifique</i>	15 000											
<i>Entretien, réparation matériel roulant</i>							80 000	39 855	32 981			
<i>Autres</i>												
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	44 001	0	0	0	0	0
2.1 Maintenir relations de communication et collaboration entre UNLAs et PV et autres institutions/partenaires							20 000					
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international							1 667					
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV							667					
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de comm. auprès de l'opinion publique et décideurs nat. et internat.							8 333					
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national							10 000					
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication												
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire							1 667					
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)												
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)												
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN												
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN												
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien												
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque							1 000					
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional												
2.5.3 Les plans sont mis à jour												
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)												
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques												
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO												
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds												
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes												
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs							667					

4/6 - Détail dépenses 2013 - ETATS	MALI			MAROC			MAURITANIE			NIGER		
	Résultats / Activités / Sous-activités	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	0	0	0	5 000	5 336	4 743	246 667	0	0	97 380	12 117	12 117
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)												
3.1.1 Identifier les besoins en formation										90 900		
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional							6 667					
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation												
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique												
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs												
3.2.3 Réaliser les formations nationales				5 000	5 336	4 743	26 667					
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales												
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales												
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations												
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs										6 480	12 117	12 117
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants												
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter							213 333					
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants												
3.5 Préparer les plans de carrière												
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1 Assurer la gestion administrative du programme												
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme												
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés												
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources												
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme												
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale												
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	0	0	0	13 333	0	0	0	0	0
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles												
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP												
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du CP												
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec Plan régional de recherche							13 333					
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations												
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide												
5.2.3 Améliorer connaissances impact fact. biotiques et abiotiques de régulation des pop. solitaires du CP												
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin												
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement												
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin												
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche												
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	51 904	6 261	6 239	0	0	0	10 000	0	0	0	0	0
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO												
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux							10 000					
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	51 904	6 261	6 239									
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires												
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides												
6.3.1 Encourager l'homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO												
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>												
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)												
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences												
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires												
TOTAL	680 374	639 777	628 341	1 155 600	1 138 409	1 130 583	901 668	722 376	653 413	868 403	588 116	584 380

5/6 - Détail dépenses 2013 - ETATS	SENEGAL			TCHAD			TUNISIE		
	Résultats / Activités / Sous-activités	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	758 930	644 154	637 631	1 902 048	888 595	761 336	162 000	162 000	162 000
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	233 755			1 902 048	888 595		93 000		
<i>Frais de déplacement à l'étranger du personnel</i>									
<i>Salaires du personnel *</i>		389 979	389 979			142 969		93 000	93 000
<i>Frais de fonctionnement de la structure</i>		34 611	34 611			214 698			
<i>Autres</i>									
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, suivi et alerte précoce dans zones reproduction du CP	32 000						3 000	3 000	3 000
<i>Frais de déplacements des équipes de prospection/lutte</i>		40 391	40 391			176 773			
<i>Entretien matériel informatique</i>		10 098	5 231			13 676			
<i>Equipements</i>						30 065			
<i>Carburants et lubrifiants</i>		85 628	85 628			17 411			
<i>Documentation</i>						8 088			
<i>Consultations</i>						17 974			
<i>Autres</i>									
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	73 175						3 000	3 000	3 000
<i>Abonnement internet</i>						10 434			
<i>Autres</i>									
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays							3 000	3 000	3 000
<i>Autres</i>						94 030			
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	420 000					34 312	60 000	60 000	60 000
<i>Renforcements des bases d'avertissement agricole et laboratoires</i>		53 154	53 154						
<i>Acquisition matériel scientifique</i>		30 293	28 637						
<i>Entretien, réparation matériel roulant</i>						906			
<i>Autres</i>									
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	9 000	8 718	8 718
2.1 Maintenir relations de communication et collaboration entre UNLAs et PV et autres institutions/partenaires									
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international									
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV							3 000	2 718	2 718
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de comm. auprès de l'opinion publique et décideurs nat. et internat.									
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national									
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication									
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire									
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)							2 000	2 000	2 000
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)									
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN							1 000	1 000	1 000
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN							1 000	1 000	1 000
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien									
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque							2 000	2 000	2 000
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional									
2.5.3 Les plans sont mis à jour									
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)									
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques									
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO									
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds									
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes									
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs									

6/6 - Détail dépenses 2013 - ETATS	SENEGAL			TCHAD			TUNISIE		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.
Résultats / Activités / Sous-activités									
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	0	0	0	0	0	0	10 000	10 000	10 000
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)									
3.1.1 Identifier les besoins en formation							1 000	1 000	1 000
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional									
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation									
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique							3 000	3 000	3 000
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs									
3.2.3 Réaliser les formations nationales							6 000	6 000	6 000
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales									
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales									
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations									
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs									
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants									
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter									
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants									
3.5 Préparer les plans de carrière									
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1 Assurer la gestion administrative du programme									
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme									
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés									
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources									
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme									
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale									
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles									
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP									
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du CP									
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec Plan régional de recherche									
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations									
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide									
5.2.3 Améliorer connaissances impact fact. biotiques et abiotiques de régulation des pop. solitaires du CP									
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin									
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement									
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin									
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche									
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	0	0	0	0	0	0	2 000	2 000	2 000
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO									
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux							2 000	2 000	2 000
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE									
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires									
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides									
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO									
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>									
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)									
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences									
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires									
TOTAL	758 930	644 154	637 631	1 902 048	888 595	761 336	183 000	182 718	182 718

Annexe 5. Tableau résumé des dépenses 2013 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (donateurs)			USAID			FFEM			FAO			CLCPRO		
	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	55 000	3 728	7%	19 000	0	0%	6 000	3 728	62%	0	0		30 000	0	0%
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	125 000	92 144	74%	0	0		50 000	63 720	127%	0	0		75 000	28 423	38%
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	214 000	188 146	88%	30 000	35 076	117%	146 000	145 453	100%	0	0		38 000	7 617	20%
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	392 220	394 874	101%	10 000	5 549	55%	20 000	21 336	107%	312 220	348 101	111%	50 000	19 888	40%
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	65 000	61 479	95%	0	0		65 000	61 479	95%	0	0		0	0	
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	195 000	47 734	24%	150 000	47 734	32%	15 000	0	0%	0	0		30 000	0	0%
Imprévus	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
TOTAL hors frais	1 046 220	788 104	75%	209 000	88 360	42%	302 000	295 716	98%	312 220	348 101	111%	223 000	55 928	25%
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>	84 970	69 559	82%	16 720	7 069		39 260	50 413		0	0		28 990	12 077	
TOTAL frais compris	1 131 190	857 663	76%	225 720	95 428	42%	341 260	346 129	101%	312 220	348 101	111%	251 990	68 005	27%

Annexe 6. Tableau détaillé des dépenses 2013 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO

1/3 - Détail dépenses 2013 - Donateurs	TOTAL EMPRES-RO (donateurs)			USAID			FFEM			FAO			CLCPRO		
	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	55 000	3 728	7%	19 000	0	0%	6 000	3 727,78	62%	0	0		30 000	0	0%
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier															
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du CP <i>Rendre structurelle l'implication des populations locales dans la remontée de l'information acridienne</i>	19 000	0		19 000											
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne <i>Appui technique par la CLCPRO et les experts de la région</i>	6 000	3 728					6 000	3 727,78							
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays <i>Frais de mobilisation des équipes pour prospection conjointe</i>	30 000	0											30 000		
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels															
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	125 000	92 144	74%	0	0		50 000	63 720,34	127%	0	0		75 000	28 423	38%
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la PV et autres institutions/partenaires															
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international															
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV															
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux															
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national															
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication <i>Améliorer le site internet de la CLCPRO</i>	5 000	0											5 000		
<i>Réaliser et diffuser une brochure de la CLCPRO</i>	5 000	0											5 000		
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire															
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)															
<i>Réunion des experts pour définir les indicateurs du SSE</i>	30 000	36 652					30 000	36 652,24							
<i>Informatiser le SSE</i>	10 000	16 297					10 000	16 296,95							
<i>Organiser un atelier régional de formation pour les chargés nationaux de suivi-évaluation</i>	40 000	28 423											40 000	28 423	
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)															
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN															
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN															
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien															
2.5.1. Achever l'élaboration des plans de gestion du risque <i>Appui des pays pour l'édition de leur PGRA</i>	10 000	10 771					10 000	10 771,15							
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional															
2.5.3 Les plans sont mis à jour															
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)															
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques															
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO <i>Organiser un groupe de travail pour modalités mises en œuvre mécanismes de financement</i>	25 000	0											25 000		
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds															
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes															
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs															

2/3 - Détail dépenses 2013 - Donateurs	Total EMPRES-RO (donateurs)			USAID			FFEM			FAO			CLCPRO		
	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	214 000	188 146	88%	30 000	35 076	117%	146 000	145 453,04	100%	0	0		38 000	7 617	20%
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)															
3.1.1 Identifier les besoins en formation															
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional															
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation															
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique															
<i>Consultation pour mettre à jour le module sur le suivi sanitaire des applicateurs de pesticides</i>	6 000	0					6 000								
<i>Edition des modules de formation</i>	20 000	6 464					20 000	6 464,15							
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs															
<i>Formation des maîtres prospecteurs sur les techniques de prospection</i>	40 000	59 934					40 000	59 933,61							
<i>Formation en communication des chargés de communication des UNLAs</i>	58 000	49 546					50 000	49 546,31					8 000		
3.2.3 Réaliser les formations nationales															
<i>Bourse de doctorat Sory Cissé IAV</i>	20 000	7 617											20 000	7 617	
<i>Appuyer les formations nationales</i>	40 000	42 067		20 000	18 092		20 000	23 974,93							
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales															
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales															
<i>Accompagnement et suivi des formations nationales</i>	30 000	22 518		10 000	16 984		10 000	5 534,04					10 000		
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations															
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs															
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants															
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter															
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants															
3.5 Préparer les plans de carrière															
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	392 220	394 874	101%	10 000	5 549	55%	20 000	21 336,31	107%	312 220	348 101	111%	50 000	19 888	40%
4.1 Assurer la gestion administrative du programme															
<i>Missions Secrétariat CLCPRO</i>	35 000	9 278								35 000	9 278				
<i>Appui au fonctionnement du Secrétariat de la CLCPRO</i>	20 000	4 763								10 000	4 763		10 000		
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme															
<i>Organisation réunions des Chargés de liaison et Comité de pilotage EMPRES-RO</i>	60 000	43 194								30 000	26 380		30 000	16 814	
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés															
<i>Missions de supervision EMPRES-RO de la CR dans les pays, y compris examen annuel CCE</i>	30 000	26 885		10 000	5 549		20 000	21 336,31							
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources															
<i>Financement postes coordination régionale</i>	227 220	307 680								227 220	307 680				
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme															
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	20 000	3 073								10 000			10 000	3 073	

3/3 - Détail dépenses 2013 - Donateurs	Total EMPRES-RO (donateurs)			USAID			FFEM			FAO			CLCPRO		
	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Résultats / Activités / Sous-activités															
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	65 000	61 479	95%	0	0		65 000	61 478,52	95%	0	0		0	0	
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles															
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP															
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin															
<i>Etude du seuil de grégarisation du Criquet pèlerin dans les aires de reproduction de la Mauritanie (Sory Cissé)</i>	20 000	27 567					20 000	27 567,37							
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)															
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations															
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide															
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du CP															
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin															
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement															
<i>Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles (zones protégées)</i>	30 000	20 377					30 000	20 376,86							
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au CP															
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche															
<i>Numérisation des données de l'OCLALAV</i>	15 000	13 534					15 000	13 534,29							
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	195 000	47 734	24%	150 000	47 734	32%	15 000	0,00	0%	0	0		30 000	0	0%
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO															
6.2. Mettre en œuvre les CCE nationaux															
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE															
<i>Groupe technique pour harmoniser les méthodes d'évaluation de la mise en œuvre des exigences environnementales</i>	40 000	34 397		40 000	34 397										
<i>Appui pour mise en œuvre CCE dans les pays membres</i>	20 000	0		20 000											
<i>Mise en œuvre pratique des protocoles d'opération standards par les équipes</i>	20 000	0		20 000											
<i>Assurer le suivi de la mise en œuvre du PSMS</i>	20 000	13 337		20 000	13 337										
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires															
<i>Appuyer les pays dans l'élaboration de leur cartographie des zones sensibles</i>	40 000	0		20 000			10 000						10 000		
<i>Intégration de la carte des zones sensibles dans le système RAMSES</i>	10 000	0		5 000			5 000								
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides															
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO															
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>															
<i>Frais d'acquisition du Green Muscle</i>	15 000	0		15 000											
<i>Appui aux équipes pour l'utilisation opérationnelle du GM</i>	10 000	0		10 000											
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des déréglateurs de croissance (IGR)															
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences															
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires															
<i>Acquisition, supervision et utilisation des IGR</i>	20 000	0											20 000		
Imprévus	0	0													
TOTAL hors frais	1 046 220	788 104	75%	209 000	88 360	42%	302 000	295 715,99	98%	312 220	348 101	111%	223 000	55 928	25%
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>	84 970	69 559	82%	16 720	7 069		39 260	50 413,17		0	0		28 990	12 077	
TOTAL frais compris	1 131 190	857 663	76%	225 720	95 428	42%	341 260	346 129,16	101%	312 220	348 101	111%	251 990	68 005	27%

Annexe 7. Plan d'opération (PO) 2014 du Programme EMPRES-RO

NB : Les activités **surlignées en vert** sont des activités terminées et les celles **surlignées en jaune** ne sont pas encore démarrées.

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013				
Résultat 1 : Les unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	<ul style="list-style-type: none"> - Le Plan annuel technique et financier de 2014 est approuvé pour chaque UNLA - La participation du budget de l'Etat au Niger et au Tchad est au moins de 75% en 2014 - un budget d'investissement est disponible dans chaque pays 														UNLAs	Direction UNLA	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du renouvellement / amortissement des véhicules et équipements dans le programme - Les autres pays devraient maintenir la participation du budget de l'Etat à 100% 	X	
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin	Au moins 25 équipes de prospection sur le terrain pour les pays de la ligne de front en 2014														UNLAs	Financières, humaines et matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds disponibles - Dispositif humain et logistique est préparé à l'avance - Nombre d'équipes arrêté à Alger (4^{ème} ELO) - Zones de prospection accessibles 	X	

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)										Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013				
Résultat 1 : Les unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	- Au moins 12 bulletins périodiques/pays - La base de données RAMSES V4 est fonctionnelle et renseignée régulièrement dans toutes les UNLAs - eLocust3 opérationnel au cours du 2 ^{ème} semestre 2014													UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Zones de collecte accessibles La base de données RAMSES V4 est fonctionnelle et renseignée à partir d'avril 2014	X	X
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	- Au moins 90 % des superficies traitées / superficies à traiter en 2014 - Au moins 16 équipes d'intervention rapide sur le terrain pour les pays de la ligne de front en 2014													UNLAs	Humaines, matérielles, financières	- Si résurgence(s) - Nombre d'équipes arrêté à Alger (4 ^{ème} ELO) - Zones de traitement accessibles	X	
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	Au moins 35 équipes logistiquement fonctionnelles pour les pays de la ligne de front													UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Fonds disponibles pour l'entretien et le renouvellement	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la Protection des végétaux (PV) et autres institutions/partenaires																			
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international	- Au moins 4 compte rendus de réunions de plaidoyer tenues avec les partenaires disponibles - Le fléau acridien est <u>toujours</u> inscrit à l'agenda des réunions sur la sécurité alimentaire														UNLAs, CR/CLCPRO, FAO	Humaines, financières	Les pays partagent les rapports avec le Secrétariat	X	X
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	Au moins 4 protocoles de collaboration UNLAs/PV signés														UNLAs, DPVs	Humaines, financières	Les UNLAs peuvent concevoir cela comme un moyen pour assurer des prestations de services pouvant générer des ressources financières	X	
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux																			
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national	- Plan de communication disponible dans les 10 pays - Aux moins 1 action de communication/pays entreprise et archivée														UNLAs	Humaines, financières	Organisation d'événements « portes ouvertes », spots télévisés, etc.	X	

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013					
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
2.3.1 Organiser une réunion d'experts acridologues pour définir les indicateurs	Indicateurs définis d'ici juin 2013														CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, financières	Sous réserve de financements disponibles		X	
2.3.2 Organiser un atelier régional de formation pour les chargés nationaux de suivi-évaluation	Les chargés de suivi-évaluation maîtrisent le nouveau SSE														CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, financières	Sous réserve de financements disponibles		X	
2.3.3 Organiser un atelier de suivi de la mise en œuvre du SSE	Les chargés de SSE ont produit un rapport de l'atelier de suivi du SSE														CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, financières	Sous réserve de financements disponibles		X	
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)																				
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	Utilisation et mise à jour régulière des données par les pays (délais de mise à jour respectés dans 90% des cas)														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	Suivi assuré par Coordination régionale L'implication du chargé de suivi-évaluation est recommandée		X	
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	La version 2 est installée au niveau du serveur de la CLCPRO d'ici juin 2014														CR/CLCPRO	Humaines, financières	L'application sera présentée lors de la 7 ^{ème} Session de la CLCPRO en juin 2014		X	
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien																				

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque	Chaque pays membre et la CLCPRO disposent d'un plan de gestion du risque validé avant fin 2014													UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, financières	6 pays ont finalisé leur plan fin 2013. Poursuite des travaux et/ou validation en 2014 au Burkina Faso, au Tchad, en Algérie et appui à la Libye	X	X
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional	Au moins un pays organise un exercice de simulation													UNLA CLCPRO	Humaines, financières	Sous réserve de mobilisation de financement Le Burkina Faso a prévu l'organisation d'un exercice en 2014 dans son budget prévisionnel	X	X
2.5.3 Les plans sont mis à jour	Une mise à jour dans au moins quatre pays													UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	Niger, Mali, Mauritanie, Maroc, Sénégal		
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (<i>Global Facility for Disaster Reduction and Recovery – GFDRR</i>)	Un compte rendu de réunion avec les responsables de Hyogo en 2011													CR/CLCPRO, FAO, UNLAs	Humaines	Une rencontre à Bruxelles du Président et S. Ex. CLCPRO avec les responsables du GFDRR (après contact préalable)		X
2.5.4-1 Maintenir un contact régulier avec le GFDRR et ISDR	Au moins un contact au niveau régional et un contact au niveau national formalisés par un compte-rendu													UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	Organiser une réunion à Rome entre le Groupe "Protection des plantes", la Commission et le point focal FAO chargé de la liaison avec le GFDRR		X
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques	Un dispositif de mobilisation de fonds en situation de crise est disponible dans au moins cinq pays													UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Réunion prévue en mars 2014 au siège de la FAO sur un "Système de financement de la lutte contre le Criquet pèlerin"	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en Région occidentale																				
2.6.1 Poursuivre l'évolution des rôles et responsabilités de la CLCPRO	Des propositions concertées d'évolution des statuts CLCPRO seront soumises à la 7 ^{ème} session en juin 2014															CR/CLCPRO FAO	Humaines, Financières	Propositions à établir par la CLCPRO		X
2.6.2 Organiser la réunion pays-donateurs pour définir les modalités de mise en œuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC	Document de travail de la réunion (RO) est disponible fin 2014															CR/CLCPRO FAO	Humaines, Financières	Réunion à préparer et organiser par le Secrétariat du DLCC en liaison avec les trois commissions et les partenaires (NB : réunion pays-commissions-donateurs du 11 au 13 mars 2014)		X
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds																				
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes	Au moins 2 commissions mixtes traitent de la question acridienne en 2014															Ministère AE sur proposition Ministère tutelle UNLA	Humaines			
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs	Rapport disponible d'au moins 1 réunion annuelle du Comité des donateurs organisée dans chaque pays de la ligne de front en 2014															UNLAs	Humaines, Financières	Plaidoyers nationaux sont faits auprès des partenaires pour le financement d'EMPRES II et la lutte préventive	X	

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)										Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013					
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la phase II d'EMPRES-RO	Au moins un rapport de réunion / rencontre organisée par la CR auprès des donateurs est disponible														CR/CLCPRO FAO	Humaines, financières	Les activités récurrentes des dispositifs nationaux continuent à être prises en charge par les budgets des Etats		X

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013			
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2014)																			
3.1.1 Identifier les besoins en formation	Tous les pays ont répondu au questionnaire avant février 2011														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant-Modérateur à recruter	Questionnaire diffusé et réponses traitées		X
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	Un plan de formation régional II est disponible en 2011														CR/CLCPRO	Financières	Atelier prévu à Niamey en avril	X	X
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation																			
3.2.1 Actualiser et réaliser des modules de formation et le matériel didactique	Au moins 4 modules de formation existants mis à jour d'ici février 2012														CR/CLCPRO	Consultants	Le 5 ^{ème} module sur le suivi sanitaire n'a pas été réalisé en 2012 et 2013		X
3.2.1-1 Valider la mise à jour de 5 modules de formation	Le rapport de la 7 ^{ème} session de la CLCPRO validant les modules en juin 2014														CR/CLCPRO	Consultant	Le module 5 sur le suivi sanitaire est élaboré avant juin 2014		X
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs	Au moins 2 formations régionales organisées - rapports des ateliers disponibles avant décembre 2014														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultants	Thèmes prévus par priorité et selon fonds disponibles : - Gestion de l'information - Technique d'application - Techniques de prospections - Communication (chefs des UNLAs)	X	X
3.2.3 Réaliser les formations nationales	- Au moins 2 formations sont organisées par pays - Rapports des ateliers de formation disponibles														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières Possible appel à formateur de la Région	Veiller à limiter le nombre de formations nationales à 2-3/an maximum par pays en ciblant les thèmes et le public pour assurer des formations de qualité	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013			
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales																		X	X
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales	Au moins deux rapports de supervision disponibles														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant	Indicateur SPA : Un système de suivi est utilisé par les UNLAs d'ici 2014	X	X
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations	Rapport de l'évaluation de l'impact des formations réalisées disponible en 2014														CR/CLCPRO	Consultant	Fonds disponibles		X
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs															UNLAs			X	X
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants	Les besoins en personnel sont connus														UNLAs				
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter	Les postes à financer sont inscrits dans le budget annuel de 2015														UNLAs	Financières	Ressources financières disponibles	X	
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants	Au moins 20% du personnel manquant recruté et affecté														UNLAs			X	
3.5 Préparer les plans de carrière	Au moins deux pays disposent d'un plan de carrière des agents des UNLAs														UNLAs	Consultant à recruter si besoin	L'objectif est une adéquation entre les intérêts de chaque agent et l'UNLA	X	

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013			
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
4.1 Assurer la gestion administrative du Programme	Un rapport de gestion administrative du Programme est disponible à la fin de chaque année														CR/CLCPRO	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du Programme	Rapport technique annuel disponible et diffusé														CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés	Les activités des axes stratégiques sont devenues normatives dans au moins 8 pays														CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, Matérielles, Financières	- Ressources humaines disponibles - Axes stratégiques : CCE, PGRA, SVDN, Stratégie de communication, PFR, PRR		X
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources	- Ressources humaines actuelles renforcées au moins jusqu'à la fin de la phase II du Programme EMPRES - Modalités de financement durable de la CLCPRO établies grâce aux résultats de l'étude institutionnelle en cours														CR/CLCPRO, Partenaires	Humaines, Financières	- Financements disponibles pour le renforcement des ressources humaines (1 acridologue, 1 agronome et 1 spécialiste du suivi-évaluation)		X
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du Programme	Au moins deux comptes-rendus de rencontres avec des partenaires potentiels disponibles														CR/CLCPRO	Humaines Financières			X
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	- Au moins une activité développée dans une région et introduite dans l'autre - Au moins deux échanges de visites réalisés														CR/CLCPRO, Secrétariats autres Commissions	Humaines Financières	Si fonds disponibles		X

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)										Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013					
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles																		X	X
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin	Des cartes opérationnelles et publications permettant de mieux caractériser les biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin sont disponibles dans au moins un pays														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Des activités sont réalisées en Mauritanie et au Niger et en cours en Algérie	X	X
5.1.1-1 Améliorer les bases de données RAMSES et les fiches de collecte	Les paramètres de la base de données RAMSES et de la fiche RO de prospection sont homogènes														CR/CLCPRO	Consultant	Si financement disponible		X
5.1.1-2 Améliorer RAMSES et les outils SIG	RAMSES 4 est disponible d'ici fin 2012														DLIS/CR/CLCP RO	Partenariat International	-Si financement disponible -Groupe composé de : DLIS, Cirad, Pays, CLCPRO, etc. - Un plan d'action est conçu et exécuté avec l'utilisation d'un logiciel "Open source"		X
5.1.1-3 Mettre à jour la fiche de prospection CLCPRO	La fiche de prospection mise à jour est utilisée														CLCPRO/DLIS /UNLA		Réunion d'un Groupe technique		X

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)										Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013					
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin	Un projet de recherche sur le thème « seuil » de grégarisation est mis en route en 2012														CR/CLCPRO, UNLAs Cirad - Texas A&M Univ - CNLA Mauritanie - DLIS	Partenariat scientifique national et international	- Si financement disponible - Zones de recherche accessibles - Projet de recherche déjà soumis en 2011 au financement (BREAD) - Proposition de projet pour récupérer le fonds documentaire OCLALAV - M. Sory Cissé du Mali : poursuite travail caractérisation des biotopes (Keita) + thèse de M. Sid'Ahmed (Mauritanie)	X	X
5.1.2-1 Continuer la numérisation des données d'archives de l'OCLALAV et OICMA disponibles dans chaque pays	Au moins un pays a numérisé son fonds documentaire disponible en 2014														UNLAs		Archives disponibles exploitables Le Mali a numérisé le fonds documentaire	X	X
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)															CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations	- Au moins une étude est en cours en 2012 - Au moins un résultat publié sur le sujet en 2012														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Etude 1 : partenariat CLCPRO/Cirad/UNLAs et partenariat avec Régions centrale et orientale - Etude 2 : partenariat Japon/CNLA Mauritanie	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013				
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide	- Une liste exhaustive des critères d'intervention rapide est définie et partagée en 2015														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - PNUAs disponibles et opérationnels	X	X
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du Criquet pèlerin	Une étude sur l'impact des facteurs biotiques et abiotiques sur les niveaux des populations solitaires du Criquet pèlerin est faite et documentée d'ici 2015														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.3-1 Etablir un protocole d'observation pour définir l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires	Un protocole de collecte est validé														CR/CLCPRO	Consultant Financement	Socialiser l'approche en marge des travaux d'une réunion statutaire Si financements disponibles		X
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin	Les résultats préliminaires sur l'interprétation des zones à risques du Criquet pèlerin sont disponibles dans au moins 1 pays en 2012 Rapport/Mémoire de M. Jaavar														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles Réalisées en Mauritanie et au Niger et en cours en Algérie A réaliser au Mali et au Tchad	X	X
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement	Nombre de tests de méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement réalisées d'ici 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
5.2.5-1 Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles en particulier des zones protégées	Au moins 5 pays ont produit une carte numérique des zones écologiquement sensibles en 2014													UNLAs EMPRES	Consultants, financières		X	
5.2.1.5.1 bis Intégrer dans RAMSES les cartes des zones sensibles	Au moins 3 pays ont intégré les cartes des zones sensibles dans RAMSES													UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	
5.2.5-2 Expérimenter et évaluer l'efficacité des traitements en barrière à l'aide du GM	- Une expérimentation est réalisée dans au moins 2 pays en 2011 - Les paramètres d'application du GM sont définis en 2011													UNLAs, CLCPRO	Financières	Expérimentations réalisées en Algérie et en Mauritanie	X	X
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin	- Une méthode d'évaluation des dégâts causés sur cultures, pâturages et végétation naturelle est disponible d'ici 2015; - Une méthode d'évaluation de la vulnérabilité des populations affectées par les crises acridiennes d'ici 2015													CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Fonds disponibles	X	X
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche	Au moins 3 résultats de recherche sont mis en application d'ici 2015													CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013				
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des Cahiers des charges environnementales (CCE) dans tous les pays de la Région occidentale	Les CCE nationaux sont validés en Libye et en Tunisie d'ici fin 2014													UNLAs, CR/CLCPRO		CCE déjà élaborés et validés en Algérie, Burkina Faso, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.	X	X	
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux																			
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	Au moins 75% des exigences de base sont mises en œuvre dans les pays ayant validé leur CCE													UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Les pays présentent le % de réalisation au cours de la 13 ^{ème} réunion des chargés de liaison	X	X	
6.2.1-1 Harmoniser les méthodes d'évaluation de la mise en œuvre des exigences des CCE	- Scorecard disponible à la fin de 2013 - Protocole des études d'impacts sanitaire et environnemental validé													UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Un groupe technique de validation est mis en place		X	
6.2.1-2 Assurer le suivi de la mise en œuvre du PSMS	Le PSMS est mis à jour régulièrement dans au moins 8 pays d'ici fin 2014													UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, financières	Organiser des visites d'échanges entre les points focaux du PSMS		X	
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires	Au moins 30% des exigences complémentaires sont mises en œuvre dans les pays ayant validé leur CCE													UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Les pays présentent le % de réalisation au cours de la 13 ^{ème} réunion des chargés de liaison	X	X	
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides																			

Schéma de planification des activités / PO 2014		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2014-12/2014		Schéma établi le : 04/12/2013														
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2014												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO	Le <i>Metarhizium</i> est homologué dans au moins un nouveau pays de la CLCPRO															UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	- NB : déjà homologué dans 6 pays de la CLCPRO à la fin de 2011 - Sous réserve du dépôt de dossier d'homologation par la(les) firme(s) détentrice(s) de <i>Metarhizium</i> (dossiers déposés en 2012 en Algérie et au Maroc)		
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>	L'utilisation opérationnelle des biopesticides est effective dans au moins 20% des situations où elle pourrait être applicable															UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Se doter d'une quantité suffisante de <i>Metarhizium</i> et le stocker dans de bonnes conditions pour atteindre l'objectif fixé.	X	X
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des IGR																				
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des déregulateurs de croissance (IGR) dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences	L'utilisation des IGR est intégrée dans le plan annuel des UNLAs															UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, consultant si besoin	Vérifier que les IGR à acquérir sont homologués dans les pays	X	X
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires	L'utilisation opérationnelle des IGR est effective dans au moins 10% des situations où elle pourrait être applicable															UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, consultant si besoin	Existence de formations larvaires et disponibilité d'IGR	X	X

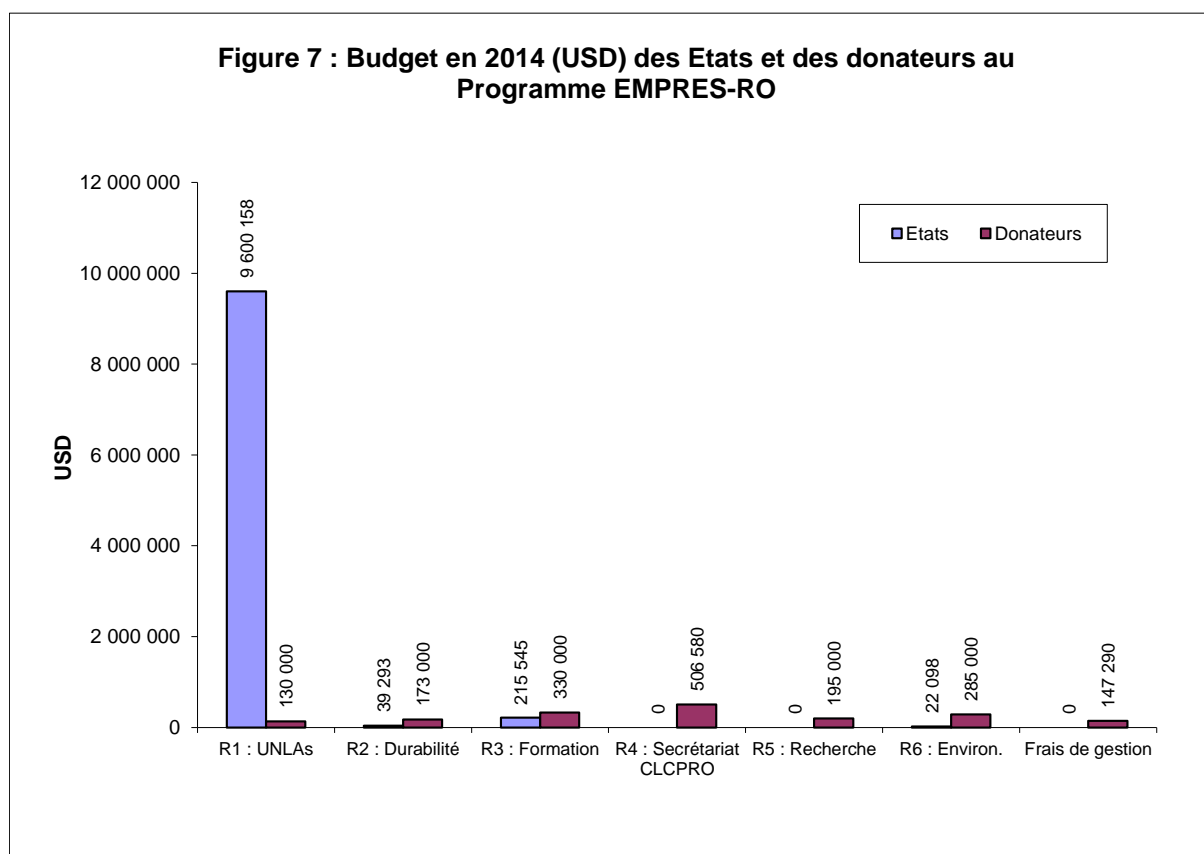
Annexe 8. Présentation du budget 2014

Budget 2014

Le budget de l'année 2014 du Programme EMPRES-RO s'élève à **11 643 964 USD** comme suit :

- **9 877 094 USD** des budgets des dix Etats membres du Programme EMPRES-RO, salaires des fonctionnaires en poste auprès des UNLAs non inclus dans les cas du Burkina Faso, de la Libye, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad ;
- **1 766 870 USD** (frais d'agence inclus) des différents donateurs contribuant au Programme EMPRES-RO dont :
 - **210 600** pour l'USAID ;
 - **411 580** pour la FAO ;
 - **395 500** pour la CLCPRO;
 - **749 190** pour des financements autres (à identifier).

Le budget 2014 par résultat du Programme EMPRES-RO/Phase II est présenté dans la figure 7 ci-après.



NB : Les montant des budgets des Etats :

- Incluent les salaires de base des fonctionnaires pour les pays suivants : Algérie, Mali, Sénégal et Tunisie

- N'incluent pas les salaires de base des fonctionnaires pour les pays suivants : Burkina Faso, Libye, Maroc, Mauritanie, Niger et Tchad

Le budget global prévisionnel 2014 des UNLAs, financé par les budgets des Etats, est de 9 877 094 USD (contre 11 119 650 USD en 2013). Cette baisse, ou plutôt le montant relativement élevé de 2013, s'explique par le contexte de la menace acridienne de 2012-2013 qui a conduit les pays à prévoir des budgets plus importants (se référer au tableau 1 de ce document pour comparer les budgets prévisionnels des différentes années).

Les pays financeront presque exclusivement le résultat 1, « Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles » pour un montant de 9,6 millions de dollars et également le résultat 3, « Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes » pour un montant de 215 000 dollars.

En outre, les financements des donateurs se concentrent sur des investissements immatériels tels que la mise en place de mécanismes de durabilité, la formation, l'appui au Secrétariat ainsi que la recherche et l'environnement.

Annexe 9. Tableau résumé du budget 2014 en USD des UNLAs (financement des Etats)

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	9 600 158	2 594 328	242 345	0	672 981	1 328 737
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	39 293	0	30 293	0	0	0
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	215 545	105 405	20 195	0	0	5 929
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	22 098	0	0	0	20 098	0
TOTAL	9 877 094	2 699 733	292 833	0	693 079	1 334 666

Résultats / Activités / Sous-activités	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	1 387 293	1 477 685	314 272	1 413 675	168 842
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	9 000
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	0	74 016	0	0	10 000
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	0	0	0	0	2 000
TOTAL	1 387 293	1 551 701	314 272	1 413 675	189 842

Annexe 10. Tableau détaillé du budget 2014 en USD des UNLAs (financement des Etats)

1/4 - Détail budget 2014 - ETATS

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	9 600 158	2 594 328	242 345	0	672 981	1 328 737	1 387 293	1 477 685	314 272	1 413 675	168 842
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	749 931					474 337			175 752		99 842
<i>Salaires des fonctionnaires (inclure les primes le cas échéant)</i>	1 448 505	754 101			147 622		464 977	81 805			
<i>Salaires du personnel contractuel (inclure les primes le cas échéant)</i>	529 907		30 293				166 063	101 357		232 194	
<i>Frais de déplacement du personnel à l'étranger</i>	104 063		30 293				13 285			60 485	
<i>Frais de fonctionnement de la structure (location bâtiments le cas échéant, eau, électricité, téléphone, etc.)</i>	1 093 345	492 368	20 195		132 748		59 783	98 957		289 294	
<i>Entretien des locaux</i>	46 128		4 039		18 176		23 913				
<i>Autres (MLI: gardiennage, entretien froid - THD : construction entrepôt véhicules)</i>	269 235				26 254					242 981	
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du CP	786 091					498 054		282 735	2 302		3 000
<i>Frais opérationnels des équipes de prospection, maintenance/ravitaillement, coordination, etc.</i>	1 253 756	701 625			50 488		232 489	115 114		154 040	
<i>Autres</i>											
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	12 994					593			9 401		3 000
<i>Abonnement internet</i>	49 533	6 155	10 098		5 049		28 231				
<i>Autres (THD : réfection et entretien bâtiments, appareils de traitement...)</i>	26 254									26 254	
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	145 301					142 301					3 000
<i>Frais opérationnels des équipes de traitement, maintenance/ravitaillement, coordination, suivi environnemental, etc.</i>	482 012		40 391		40 391		199 276	201 954			
<i>Consultations</i>	6 643						6 643				
<i>Autres (THD : contribution aux organismes)</i>	94 030									94 030	
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	400 269					213 452			126 817		60 000
<i>Acquisition véhicules</i>	792 828	246 184	60 586		201 954					284 104	
<i>Entretien, réparation véhicules (y inclus acquisition pièces détachées)</i>	449 553	221 566	10 098		25 256		192 633				
<i>Acquisition équipements de prospection/lutte, suivi environnemental, etc.</i>											
<i>Acquisition de pièces détachées des équipements de lutte et de suivi environnemental</i>	565 470							565 470			
<i>Acquisition matériel scientifique de prospection (anémomètre, psychromètre...)</i>	62 173	36 928	10 098		15 147						
<i>Acquisition et entretien matériel informatique et nouvelles technologies</i>	124 142	73 855	10 098		9 896			30 293			
<i>Acquisition et entretien mobilier et fournitures de bureau</i>	107 995	61 546	16 156							30 293	
<i>Autres</i>											

2/4 - Détail budget 2014 - ETATS

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	39 293	0	30 293	0	0	0	0	0	0	0	9 000
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la PV et autres institutions/partenaires											
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international											
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	3 000										3 000
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux											
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national	10 098		10 098								
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication											
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire											
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)	2 000										2 000
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)											
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	1 000										1 000
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	1 000										1 000
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien											
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque	2 000										2 000
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional	20 195		20 195								
2.5.3 Les plans sont mis à jour											
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)											
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques											
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO											
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds											
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes											
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs											

3/4 - Détail budget 2014 - ETATS

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	215 545	105 405	20 195	0	0	5 929	0	74 016	0	0	10 000
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)											
3.1.1 Identifier les besoins en formation	1 000										1 000
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional											
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation											
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique	3 000										3 000
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs											
3.2.3 Réaliser les formations nationales	211 545	105 405	20 195			5 929		74 016			6 000
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales											
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales											
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations											
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs											
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants											
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter											
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants											
3.5 Préparer les plans de carrière											
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1 Assurer la gestion administrative du programme											
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme											
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés											
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources											
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme											
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale											

4/4 - Détail budget 2014 - ETATS

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles											
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP											
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin											
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)											
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations											
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide											
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du CP											
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin											
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement											
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au CP											
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche											
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	22 098	0	0	0	20 098	0	0	0	0	0	2 000
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO											
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux	22 098				20 098						2 000
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE											
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires											
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides											
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO											
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>											
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des déréglateurs de croissance (IGR)											
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences											
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires											
TOTAL	9 877 094	2 699 733	292 833	0	693 079	1 334 666	1 387 293	1 551 701	314 272	1 413 675	189 842

Annexe 11. Tableau résumé du budget 2014 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO

Résultats	Total EMPRES-RO (Pays : ETATS)	Total EMPRES-RO (Donateurs)	USAID	xxx	FAO	CLCPRO
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	9 600 158	130 000	0	20 000	0	110 000
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	39 293	173 000	0	163 000	0	10 000
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	215 545	330 000	100 000	130 000	0	100 000
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	506 580	10 000	45 000	411 580	40 000
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	195 000	30 000	125 000	0	40 000
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	22 098	285 000	55 000	180 000	0	50 000
Imprévus		0	0	0	0	0
TOTAL hors frais	9 877 094	1 619 580	195 000	663 000	411 580	350 000
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>	<i>0</i>	<i>147 290</i>	<i>15 600</i>	<i>86 190</i>	<i>0</i>	<i>45 500</i>
TOTAL frais compris	9 877 094	1 766 870	210 600	749 190	411 580	395 500

Annexe 12. Tableau détaillé du budget 2014 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO

1/3 - Détail budget 2014 - Donateurs

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (Donateurs)	USAID	Autre	FAO	CLCPRO
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	130 000	0	20 000	0	110 000
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier					
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du CP <i>Appuyer la Mauritanie à mettre en oeuvre son Plan d'action de prospection/lutte en 2014</i>	70 000				70 000
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne <i>Appui pour acquisition de matériel de prospection (mise à disposition des pays des nouveaux appareils eLocust3)</i> <i>Appui technique par la CLCPRO et les experts de la Région</i>	10 000 20 000		20 000		10 000
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays <i>Contributions à l'organisation des prospections conjointes</i>	30 000				30 000
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels					
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en oeuvre	173 000	0	163 000	0	10 000
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la PV et autres institutions/partenaires					
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international					
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV					
2.2 Elaborer et mettre en oeuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux					
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en oeuvre un plan de communication national <i>Appui du secrétariat pour la rédaction des plans nationaux et leur mise en oeuvre</i>	10 000		10 000		
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en oeuvre son plan de communication <i>Améliorer le site internet de la CLCPRO</i> <i>Réaliser et diffuser une brochure de la CLCPRO</i>	5 000 5 000				5 000 5 000
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire					
2.3 Affiner et mettre en oeuvre le Système de suivi-évaluation (SSE) <i>Informatiser le SSE</i> <i>Organiser un atelier régional de suivi de la mise en oeuvre du SSE pour les chargés nationaux de suivi-évaluation</i>	5 000 40 000		5 000 40 000		
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)					
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN					
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN					
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien					
2.5.1. Achever l'élaboration des plans de gestion du risque <i>Appui des pays pour l'édition de leur PGRA</i>	20 000		20 000		
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional <i>Exercice de simulation du PNJA du Burkina Faso</i>	20 000		20 000		
2.5.3 Les plans sont mis à jour					
2.5.4 Inscire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)					
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en oeuvre les plans de gestion des risques					
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO					
2.6.1 Poursuivre l'évolution des rôles et responsabilités de la CLCPRO <i>Consultation (Fadda) pour des propositions concrètes d'évolution des statuts de la CLCPRO</i>	8 000		8 000		
2.6.2 Organiser la réunion pays-donateurs pour définir les modalités de mise en oeuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC <i>Organisation d'une réunion à Rome, FAO-HQ, 11-13 mars 2014</i>	60 000		60 000		
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds					
2.7.1 Inscire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes					
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs					

2/3 - Détail budget 2014 - Donateurs

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (Donateurs)	USAID	Autre	FAO	CLCPRO
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	330 000	100 000	130 000	0	100 000
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)					
3.1.1 Identifier les besoins en formation					
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional					
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation					
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique					
<i>Consultation pour mettre à jour le module sur le suivi sanitaire des applicateurs de pesticides</i>	10 000	10 000			
<i>Edition des modules de formation</i>	20 000		20 000		
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs					
<i>Gestion de l'information acridienne (utilisation eLocust3 et RAMSES4)</i>	40 000	20 000			20 000
<i>Techniques d'application des pesticides</i>	40 000	40 000			
<i>Formation aux techniques de prospection</i>	40 000				40 000
<i>Formation en communication des responsables des UNLAs</i>	55 000		55 000		
3.2.3 Réaliser les formations nationales					
<i>Bourse de doctorat Sory Cissé IAV</i>	20 000				20 000
<i>Appuyer les formations nationales</i>	50 000	20 000	20 000		10 000
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales					
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales					
<i>Accompagnement et suivi des formations nationales</i>	30 000	10 000	10 000		10 000
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations					
<i>Consultation pour évaluer le plan de formation régional II</i>	25 000		25 000		
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs					
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants					
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter					
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants					
3.5 Préparer les plans de carrière					
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	506 580	10 000	45 000	411 580	40 000
4.1 Assurer la gestion administrative du programme					
<i>Missions Secrétariat CLCPRO</i>	40 000		10 000	30 000	
<i>Appui au fonctionnement du Secrétariat de la CLCPRO</i>	20 000			10 000	10 000
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme					
<i>Organisation réunions des Chargés de liaison et Comité de pilotage EMPRES-RO</i>	65 000		15 000	30 000	20 000
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés					
<i>Missions de supervision EMPRES-RO de la CR dans les pays, y compris examen annuel CCE</i>	30 000	10 000	20 000		
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources					
<i>Financement postes coordination régionale</i>	341 580			341 580	
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme					
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	10 000				10 000

3/3 - Détail budget 2014 - Donateurs

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (Donateurs)	USAID	Autre	FAO	CLCPRO
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	195 000	30 000	125 000	0	40 000
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles					
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP					
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin					
<i>Appui aux projets nationaux de recherche</i>	45 000		20 000		25 000
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)	75 000		60 000		15 000
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations					
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide					
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du CP					
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin					
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement					
<i>Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles (zones protégées)</i>	60 000	30 000	30 000		
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au CP					
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche					
<i>Numérisation des données de l'OCLALAV</i>	15 000		15 000		
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	285 000	55 000	180 000	0	50 000
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO					
<i>Appui à l'élaboration des CCE nationaux</i>	10 000		10 000		
6.2. Mettre en œuvre les CCE nationaux					
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE					
<i>Appui pour mise en œuvre CCE dans les pays membres</i>	40 000	10 000	20 000		10 000
<i>Mise en œuvre pratique des protocoles d'opération standards par les équipes</i>	30 000	10 000	20 000		
<i>Assurer le suivi de la mise en œuvre du PSMS y compris l'analyse des stocks de pesticides</i>	80 000	10 000	60 000		10 000
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires					
<i>Appuyer les pays dans l'élaboration de leur cartographie des zones sensibles</i>	40 000	10 000	20 000		10 000
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides					
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO					
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>					
<i>Frais d'acquisition du Green Muscle</i>	25 000	15 000			10 000
<i>Appui aux équipes pour l'utilisation opérationnelle du GM</i>	20 000		20 000		
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)					
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences					
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires					
<i>Acquisition, supervision et utilisation des IGR</i>	40 000		30 000		10 000
Imprévus	0				
TOTAL hors frais	1 619 580	195 000	663 000	411 580	350 000
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>	147 290	15 600	86 190	0	45 500
TOTAL frais compris	1 766 870	210 600	749 190	411 580	395 500

Annexe 13. Programme des ateliers et formations régionaux prévus dans le Plan d'opération 2014 du Programme EMPRES-RO

N°	Intitulé de l'événement	Participants	Lieu	Date	Financement
1	Atelier régional sur les techniques de pulvérisation	Formation de formateurs	Niamey, Niger	27-31 janv.	USAID
2	Réunion sur le Système de financement de la lutte contre le Criquet pèlerin (recommandation DLCC)	Chefs UNLAs de 4 pays membres de la CLCPRO (plus CRC et SWAC), secrétaires exécutifs, FAO, PTF	Rome, Italie	11-13 mars	CLCPRO (FSP)
3	Gestion de l'information acridienne : atelier de formation régional à l'utilisation de <i>eLocust3</i> et RAMSES4	Chargés de l'information acridienne des UNLAs	Agadir, Maroc	24-28 mars	USAID et CLCPRO
4	Réunion conjointe de la 7 ^{ème} Session de la CLCPRO et de la 9 ^{ème} Réunion de son Comité exécutif	Délégations des 10 pays membres et PTF (observateurs)	Nouakchott, Mauritanie	22-26 juin	CLCPRO/Pays
5	Formation en communication	Chefs des UNLAs	Bamako, Mali	08-12 sept.	Autre
6	Exercice de simulation d'un PNUA	4/5 pays de la RO	Ouagadougou, Burkina Faso	29 sep.-03 oct.	Pays et autre
7	Atelier de suivi de la mise en œuvre du SSE	Chargés de suivi-évaluation des UNLAs	Dakar, Sénégal	20-24 octobre	Autre
8	Atelier de formation régional sur les techniques de prospection	Formation de formateurs	Tamanrasset, Algérie	02-06 nov.	CLCPRO
9	13 ^{ème} réunion des chargés de liaison EMPRES-RO	ELOs, délégations pays membres, PTF et FAO	Ouagadougou, Burkina Faso	01-05 déc.	CLCPRO, FAO et autre
10	10 ^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO	ELOs, délégations pays membres, PTF et FAO	Ouagadougou, Burkina Faso	08-09 déc.	CLCPRO, FAO et autre

Annexe 14. Suivi des recommandations de la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage

Le suivi des six (6) recommandations adoptées par la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage d'EMPRES-RO est précisé dans le tableau ci-dessous.

Recommandations	Suivi
Au Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO de :	
<p>R1. Faire ressortir clairement dans les bilans des dépenses l'appui que le Programme EMPRES-RO apporte à chacun des pays.</p>	<p>➤ Le Secrétariat n'a pu mettre en œuvre cette recommandation car les critères de répartition des dépenses entre les pays doivent être préalablement discutés avec les pays.</p>
<p>R2. Mettre en place une nomenclature des budgets nationaux aussi harmonisée que possible, en prenant en considération les recommandations de l'étude institutionnelle sur l'amélioration des rôles et responsabilités des Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin (volet « préparation d'un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin »).</p>	<p>➤ La nomenclature budgétaire proposée dans l'étude institutionnelle a été prise en compte dans les tableaux budgétaires adressés aux pays au titre de l'année 2014. Néanmoins cette question devra être discutée plus en détails lors d'une prochaine réunion régionale (7^{ème} Session de la CLCPRO par exemple prévue en juin 2014) après la tenue de la « Réunion sur le Système de financement de la lutte contre le Criquet pèlerin », prévue du 11 au 13 mars 2014 au Siège de la FAO.</p>
Le Comité de pilotage invite :	
<p>R3. La France à poursuivre son appui au Programme EMPRES-RO et à la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) afin de permettre (i) l'accompagnement de la mise en œuvre et l'opérationnalité des outils de la lutte préventive développés au cours de la phase I du Programme et (ii) le développement de systèmes de télédétection et de modélisation destinés à préciser en temps réel la probabilité de présence du Criquet pèlerin. Cet appui devrait s'inscrire entièrement dans la seconde phase du Programme EMPRES-RO.</p>	<p>➤ L'AFD a confirmé fin septembre 2013 son intérêt pour un appui de la phase II du Programme EMPRES-RO. Une confirmation formelle est attendue en décembre 2013.</p>

Recommandations	Suivi
<p>R4. Les pays bénéficiaires du don de la Banque africaine de développement (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) ainsi que le Burkina Faso et le Sénégal à réactiver leur plaidoyer auprès de cette Institution pour un appui financier devant contribuer à la mise en œuvre de la phase II du Programme EMPRES-RO sur leurs territoires respectifs.</p>	<p>➤ Les pays concernés indiqueront au cours de la Réunion les démarches qu'ils ont entreprises à ce sujet au cours de l'année 2013.</p>
<p>R5. Les pays qui financent déjà sur leur budget national la totalité des dépenses de fonctionnement et d'investissement de leur Unité Nationale de Lutte Antiacridienne (UNLA) à poursuivre cet effort et encouragent les autres pays membres à faire de même afin d'assurer la durabilité de la lutte préventive au niveau de la Région.</p>	<p>➤ Cet effort a été poursuivi au cours de l'année 2013 puisque le rapport entre les budgets prévisionnels demandés par les UNLAs et leurs dépenses effectives s'est maintenu voire amélioré et est en régulière augmentation depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO.</p>
<p>R6. A nouveau les pays à inclure dans le bilan annuel de leurs dépenses les salaires et indemnités des personnels.</p>	<p>➤ Cet aspect qui était pris en compte par 3 pays sur 10 en 2012 l'a été par 4 sur 10 en 2013. Cependant, il conviendra que tous les pays obtiennent cette information pour rendre plus visible leur degré de pris en charge des frais récurrents de la lutte préventive.</p>

Annexe 15. Liste des participants

Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Pseudonyme Skype	Téléphone
ALGERIE	M. Khaled Moumene	Directeur général de l'INPV Chargé de liaison	khal63@yahoo.com		+213 21 52 12 31 +213 55 08 46 383
	M. Mohamed Lazar	Chef du département de lutte antiacridienne de l'INPV	Lazar.mohammed@gmail.com	Mohlaz6	+213 66 14 93 754
	M. Hamid Bensaad	Chef du Service de l'information acridienne de l'INPV	hamidbensaad@gmail.com	hamidbensaad	+213 55 43 48 299
BURKINA FASO	M. Lucien Sawadogo	Directeur de la protection des végétaux Chargé de liaison	sawadogolucien12@yahoo.fr	Lucien.sawadogo	+226 71 89 59 65 +226 50 36 19 15
LIBYE	M. Khaled El Gadgoud	Consultant au NCDLC Chargé de liaison	elgadgoud@gmail.com	Elgadgoud	+218 92 73 34 876
MALI	M. Fakaba Diakité	Directeur du CNLCP Chargé de liaison	fakabadiakit@yahoo.fr	fakaba.diakite	+223 20 22 01 82 +223 20 22 01 93
MAROC	M. Said Ghaout	Directeur du CNLAA Chargé de liaison	s.ghaout@gmail.com	saidghaout	+212 528 24 23 30 +212 661 17 77 66
MAURITANIE	M. Mohamed Abdallahi Ebbe	Directeur général du CNLA Chargé de liaison	maouldbabah@yahoo.fr	maob	+222 52 44 855 +222 46 48 28 28
NIGER	M. Yahaya Garba	Directeur général du CNLA Chargé de liaison	ajwal88@gmail.com ychemsine2000@yahoo.fr	gabyahaya	+227 20 37 03 03 +227 97 00 03 00

Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Pseudonyme Skype	Téléphone
SENEGAL	M. Pape Magatte Tall	Chef du Centre de formation de la DPV / Représentant du Chargé de liaison	tpapemagatte@yahoo.fr		+221 77 64 34 510
TCHAD	M. Brahim Hassane Mouhadjir	Directeur de l'ANLA Chargé de liaison	salimbrahim@yahoo.fr anla.tchad@gmail.com	brahim.hassane3	+235 66 30 58 65 +235 998 02 066
TUNISIE	M. Adel Jemmazi	Directeur de la défense des cultures Chargé de liaison	adeljemmazi@yahoo.fr		+216 986 12 215
Cirad	M. Jean-Michel Vassal	Entomologiste	jean-michel.vassal@cirad.fr	jmv-portable	+33 4 67 61 56 27
Cirad	M. Cyril Piou	Ecologue modélisateur	cyril.piou@cirad.fr	cyrilpiou	+212 65 32 57 683
CLCPRO/FAO	M. Mohamed Lemine Hamouny	Secrétaire exécutif CLCPRO et Coordonnateur EMPRES-RO	MohamedLemine.hamouny@fao.org	hamouni44	+213 21 73 05 45
CLCPRO/FAO	M. Hichem Dridi	Responsable informatique	Hichem.dridi@fao.org	hichem2991	+213 733 354 +213 66 78 26 204
CLCPRO/FAO	M. Dominique Menon	Agronome	Dominique.menon@fao.org	domona	+39 065 70 55 289

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AFD	Agence française de développement
ANLA	Agence nationale de lutte antiacridienne (N'Djamena, Tchad)
BAD	Banque africaine de développement
CCE	Cahier des Charges Environnementales
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier, France)
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (FAO)
CNLA	Centre National de Lutte Antiacridienne (Nouakchott, Mauritanie et Niamey, Niger)
CNLAA	Centre National de Lutte Anti-Acridienne (Agadir, Maroc)
CNLCP	Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (Bamako, Mali)
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES en Région occidentale
CRC	<i>Commission for Controlling the Desert Locust in the Central Region</i> / Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (FAO)
DLCC	<i>Desert Locust Control Committee</i> / Comité de lutte contre le Criquet pèlerin
DLIS	<i>Desert Locust Information Service</i> (FAO) / Service d'information sur le Criquet pèlerin
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
ELO	<i>EMPRES Liaison Officer</i> / Chargé de liaison EMPRES
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases</i> / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)
EMPRES-RO	EMPRES en Région occidentale
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial (France)
GM [®]	Green Muscle
IGR	<i>Insect Growth Regulator</i> / Régulateur de croissance
INPV	Institut National de Protection des Végétaux (Alger, Algérie)
MAE	Ministère des affaires étrangères (France)
NCDLC	<i>National Center for Desert Locust Control (Tripoli, Libya)</i> / Centre National de Lutte Antiacridienne (Tripoli, Libye)
OCLALAV	Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire
PGRA	Plan national de Gestion du Risque Acridien
PNUA	Plan National d'Urgence Antiacridien

PO	Plan d'opération
PSMS	<i>Pesticide Stock Management System</i> / Système de gestion des stocks de pesticides
RAMSES	<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>
RO	Région occidentale
SIG	Système d'Information Géographique
SPA	Schéma de Planification des Activités
SSE	Système de suivi-évaluation
SVDN	Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne
SWAC	<i>Commission for Controlling the Desert locust in South-West Asia</i> / Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Asie du sud-ouest
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNLA	Unité nationale de lutte antiacridienne
USD	<i>United States dollar</i> – Dollar des Etats-Unis
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> / Agence des Etats-Unis pour le développement international